

Université de POITIERS

Faculté de Médecine et de Pharmacie

2017

Thèse n°

THESE
POUR LE DIPLOME D'ETAT
DE DOCTEUR EN PHARMACIE
(arrêté du 17 juillet 1987)

Présentée et soutenue publiquement
Le 24 Février 2017 à POITIERS
par Mademoiselle CORNUAULT Maria
5 Septembre 1985

L'utilisation des souches animales en
homéopathie

Composition du jury :

Président : Monsieur FAUCONNEAU Bernard, Professeur

Membre : Madame GIRARD Marine, Docteur en pharmacie

Directeur de thèse : Madame RABOUAN Sylvie, Professeur



PHARMACIE

Professeurs

- CARATO Pascal, Chimie Thérapeutique
- COUET William, Pharmacie Clinique
- FAUCONNEAU Bernard, Toxicologie
- GUILLARD Jérôme, Pharmaco chimie
- IMBERT Christine, Parasitologie
- MARCHAND Sandrine, Pharmacocinétique
- OLIVIER Jean Christophe, Galénique
- PAGE Guylène, Biologie Cellulaire
- RABOUAN Sylvie, Chimie Physique, Chimie Analytique
- SARROUILHE Denis, Physiologie
- SEGUIN François, Biophysique, Biomathématiques

Maîtres de Conférences

- BARRA Anne, Immunologie-Hématologie
- BARRIER Laurence, Biochimie
- BODET Charles, Bactériologie (HDR)
- BON Delphine, Biophysique
- BRILLAULT Julien, Pharmacologie
- BUYCK Julien, Microbiologie
- CHARVET Caroline, Physiologie
- DEBORDE Marie, Sciences Physico-Chimiques
- DEJEAN Catherine, Pharmacologie
- DELAGE Jacques, Biomathématiques, Biophysique
- DUPUIS Antoine, Pharmacie Clinique (HDR)
- FAVOT Laure, Biologie Cellulaire et Moléculaire
- GIRARDOT Marion, pharmacognosie, botanique, biodiversité végétale
- GREGOIRE Nicolas, Pharmacologie (HDR)
- GRIGNON Claire, PH
- HUSSAIN Didja, Pharmacie Galénique (HDR)
- INGRAND Sabrina, Toxicologie
- MARIVINGT-MOUNIR Cécile Pharmaco chimie

- PAIN Stéphanie, Toxicologie (HDR)
- RAGOT Stéphanie, Santé Publique (HDR)
- RIOUX BILAN Agnès, Biochimie
- TEWES Frédéric, Chimie et Pharmaco chimie
- THEVENOT Sarah, Hygiène et Santé publique
- THOREAU Vincent, Biologie Cellulaire
- WAHL Anne, Pharmaco chimie, Produits naturels

PAST - Maître de Conférences Associé

- DELOFFRE Clément, Pharmacien
- HOUNKANLIN Lydwin, Pharmacien

Professeur 2nd degré

- DEBAIL Didier

Enseignante Contractuelle en Anglais

- ELLIOT Margaret

Maître de Langue - Anglais

- DHAR Pujasree

Poste d'ATER

- FERRU-CLEMENT Romain

Poste de Moniteur

- VERITE Julie

Poste de Doctorant

- BERNARD Clément
- PELLETIER Barbara

Remerciements

A Monsieur Fauconneau, Professeur en toxicologie qui me fait l'honneur de présider le jury de ma thèse. Vos conseils, votre gentillesse et vos qualités d'enseignant ont su me guider tout au long de mes études.

A Madame Rabouan, Professeur en chimie physique et analytique qui a accepté d'être ma directrice de thèse et a su être patiente avec moi et me laisser du temps pour mener à bien ma grossesse. Vos qualités de professeur et votre attention m'ont aidé dans l'accomplissement de mes études.

A Marine, Docteur en pharmacie qui a accepté d'être le troisième membre de mon jury. Nous nous sommes vraiment connues en cinquième année durant le stage hospitalier. Tu es pour moi quelqu'un de très sympathique avec qui il y a eu de bonnes crises de rire.

A ma maman, qui à toujours su me soutenir en particuliers pendant mes trois premières années d'études qui ont plutôt été difficiles. Tu as toujours cru en moi et en mes capacités à y arriver. Tu n'as jamais lâché même lorsque mon moral était au plus bas. Tu as toujours trouvé les mots pour que je continue sur cette voie et tu m'as donné la force de devenir pharmacien, un métier qui m'apporte une grande joie au quotidien.

A mon papa, pour sa patience. Tu n'as jamais montré tes émotions mais j'ai dû t'énervé plus d'une fois avec mes « sautes d'humeur ».

A mes sœurs, dont je suis très proche. Tout d'abord à Hélène, pour avoir relu avec attention cette thèse. Puis à Léa, tu as su me changer les idées quand j'en avais le plus besoin.

A Julien, pour m'avoir supporté durant toutes ces années d'études pendant lesquelles je suis passée par toutes les émotions possibles (rire, larmes, colère...). Ton calme et ta sérénité m'ont portée dans les périodes les plus difficiles qui sont derrière nous maintenant.

A Armand qui depuis un an nous comble de bonheur. Tu es mon rayon de soleil.

A Marie-Laure, Docteur en pharmacie, pour m'avoir transmis le goût de ce métier depuis l'âge de huit ans. J'espère pouvoir être aussi douée que toi dans mon métier. J'ai compris à tes côtés qu'être pharmacien est une vocation et qu'être au service des patients est l'essentiel.

A mes copains de faculté avec qui j'ai passé de très bons moments ainsi que des soirées mémorables. Sans oublier les journées à la bibliothèque très productives et les séances de révisions.

Sommaire

Introduction.....	P. 4
Première partie : Généralités sur l'homéopathie.....	P. 5
I- Origine de l'homéopathie.....	P. 5
II- Les principes de base de l'homéopathie.....	P. 7
1- Principe de similitude « <i>similia similibus curantur</i> ».....	P. 7
a) Définition.....	P. 7
b) Pathogénésie.....	P. 8
2- Principe d'infinitésimalité.....	P. 9
a) Définition.....	P. 9
b) Dilution et dynamisation.....	P. 9
3- Principe d'individualisation.....	P. 9
a) La constitution.....	P. 9
b) La diathèse.....	P. 10
c) Le type sensible.....	P. 11
4- Principe de globalité.....	P. 12
Deuxième partie : Le médicament homéopathique	
d'origine animale.....	P. 13
I- Fabrication et formes galéniques.....	P. 13
1- Les souches.....	P. 13
2- Fabrication.....	P. 14
a) Déconcentration.....	P. 14
b) Méthode de dilution hahnemannienne.....	P. 15
c) Méthode de dilution korsakovienne.....	P. 16
d) Dynamisation.....	P. 16
3- Formes galéniques.....	P. 17
II- Diagnostic et posologie.....	P. 17
1- Sémiologie.....	P. 17
2- Posologie.....	P. 19
III- Rappels de physiologie.....	P. 19
1- Mécanisme physiologique de la thermorégulation.....	P. 20
2- Asthme, dyspnée et toux.....	P. 21
3- Troubles hormonaux.....	P. 22
a) Système reproducteur féminin.....	P. 22
b) Thyroïde.....	P. 23

4- La douleur.....	P. 24
5- La peau et les dermatoses.....	P. 25
Troisième partie : Les souches d'origine animale.....	P. 28
I- Animaux entiers.....	P. 28
1- Animaux aquatiques.....	P. 28
a) <i>Asterias rubens</i>	P. 28
b) <i>Corallium rubrum</i>	P. 28
2- Araignées.....	P. 29
a) <i>Aranea diadema</i>	P. 29
b) <i>Latrodectus mactans</i>	P. 30
c) <i>Mygale lasiodora</i>	P. 31
d) <i>Tarentula cubensis</i>	P. 31
e) <i>Tarentula hispana</i>	P. 31
f) <i>Theridion curassavicum</i>	P. 32
3- Insectes.....	P. 33
a) <i>Apis mellifica</i>	P. 33
b) <i>Blatta orientalis</i>	P. 34
c) <i>Cantharis vesicatoria</i>	P. 34
d) <i>Coccus cacti</i>	P. 35
e) <i>Formica rufa</i>	P. 36
II- Sécrétions et autres parties utilisées.....	P. 37
1- Les venins de Serpents.....	P. 37
a) <i>Bothrops lanceolatus</i>	P. 37
b) <i>Crotalus horridus</i>	P. 38
c) <i>Lachesis mutus</i>	P. 38
d) <i>Naja tripudians</i>	P. 40
e) <i>Vipera redi</i>	P. 40
2- Sécrétions provenant d'autres animaux.....	P. 41
a) <i>Murex purpurea</i>	P. 41
b) <i>Ambra grisea</i>	P. 42
c) <i>Lac caninum</i>	P. 42
d) <i>Mephitis putorius</i>	P. 43
e) <i>Moschus</i>	P. 43
f) <i>Sepia officinalis</i>	P. 44
g) <i>Bufo</i>	P. 45
3- Autres parties utilisées.....	P. 46
a) <i>Carbo animalis</i>	P. 46
b) <i>Poumon histamine</i>	P. 46
Conclusion.....	P. 49

Bibliographie.....	P. 50
Références des figures.....	P. 53
Serment de Galien.....	P. 56

Introduction

Selon le Larousse médical 2016, l'homéopathie se définit comme une « méthode thérapeutique consistant à prescrire à un malade, sous une forme fortement diluée et dynamisée, une substance capable de produire des troubles semblables à ceux qu'il présente » [1].

L'homéopathie a pris nom et méthode au XVIIIème siècle, grâce aux travaux du docteur Samuel Hahnemann. Ce médecin souhaitant utiliser une médecine respectueuse du malade « *primum non nocere* » (en premier ne pas nuire), étudia expérimentalement le principe de similitude « *similia similibus curantur* » qu'Hippocrate (460-356 av. J-C) tout comme Paracelse (1493-1541) citaient déjà dans leurs écrits de médecine.

L'homéopathie est bien souvent classée à tort dans les médecines dites « non conventionnelles », alors que depuis 1965 en France, elle est reconnue par les instances officielles, et est remboursée par l'assurance-maladie. Elle doit être pratiquée par un docteur en médecine, et depuis 1974 le Conseil National de l'Ordre des médecins, a autorisé la mention orientation homéopathie, sur les plaques, ordonnances et dans les annuaires [2].

Cette thérapeutique se développe à la demande des patients, qui la perçoivent comme une médecine douce, c'est-à-dire moins invasive et sans effets secondaires donc plus rassurante. Selon un sondage fait par l'institut IPSOS en 2012, 56% des Français ont recours à l'homéopathie et 36% l'utilise régulièrement, alors que 39% y avait recours et 21% l'utilisait régulièrement en 2004 [3]. En effet, selon le rapport de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) [4] de 2002, la popularité des « autres » médecines est alimentée par les inquiétudes au sujet des effets nocifs des médicaments chimiques, par la remise en question des démarches et présomptions de l'allopathie et par l'accès de plus en plus facile du grand public à l'information sur la santé. Les scandales sanitaires liés aux médicaments allopathiques justifient ces craintes. Parmi les plus connus, on citera : talc Baumol® (1951), thalidomide® (1961), talc Morhange® (1972), Médiator® (2010), pilules contraceptives de 3^{ème} génération (2012), Dépakine® (2016).

Le médicament homéopathique adossé à cette thérapeutique, est préparé à partir de substance que l'on peut également appeler « souche homéopathique ». Les souches utilisées en homéopathie sont très nombreuses. Elles peuvent être d'origine végétale, les plus nombreuses (environ la moitié des souches totales), minérale ou chimique (environ un tiers des souches totales) ou animale, les moins nombreuses (environ 1/6^{ème} des souches totales) [5].

Ce travail de thèse s'est intéressé à ces souches animales.

La première partie présente l'homéopathie et ses quatre principes. La deuxième décrit d'une part la fabrication du médicament homéopathique et son mode de prescription, et d'autre part certains mécanismes physiologiques, afin de classer les indications des différentes souches homéopathiques animales présentées dans la troisième partie de ce travail.

1^{ère} Partie : Généralités sur l'homéopathie

Le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé donne la définition suivante : L'homéopathie est une méthode thérapeutique qui repose notamment sur le principe de similitude (du grec *homoios* « semblable » et *pathos* « maladie »), c'est-à-dire « soigner par ce qui est semblable à la maladie ». Elle consiste en effet, en l'administration à des doses très faibles ou infinitésimales, de substances susceptibles de provoquer, à des concentrations différentes, chez l'homme en bonne santé, des manifestations semblables aux symptômes présentés par le malade [6].

Dans cette première partie nous allons présenter successivement l'origine de cette thérapeutique et les principes sur lesquels elle s'appuie.

I- Origine de l'homéopathie

La loi de similitude a été décrite pour la première fois par Hippocrate (460-356 av. J-C, médecin grec) dans le corpus Hippocratique. Celle-ci est le principe fondateur de l'homéopathie qui n'apparaîtra en tant que telle, qu'au XVIII^{ème} siècle (se reporter page 11). La loi de similitude se définit comme l'analogie entre les effets d'une substance chez un sujet sain et sensible, et le tableau clinique présenté par le patient [7], puisque toute substance capable de provoquer chez l'Homme sain certaines manifestations, est capable, chez l'Homme malade, de faire disparaître des manifestations analogues.

Hippocrate est reconnu unanimement comme le père de la Médecine, car il affirma que « les maladies ont une cause naturelle et non surnaturelle, et l'homme est capable de les étudier et de les comprendre » [8]. L'école de Cos (Hippocrate) enseigne à observer le malade dans son ensemble. Le médecin ne doit pas se borner à connaître la nature du corps envisagé dans ses parties et dans son unité, mais s'attacher à la nature du tout, en tenant compte du milieu dans lequel le vivant est plongé (conditions atmosphériques, situation géographique, actions et réactions sur les êtres environnants), et de son tempérament [9]. Et l'école de Cos propose au médecin de choisir l'attitude thérapeutique la plus opportune parmi les trois systèmes médicaux suivants, qui cohabitent : (a) L'expectative qui s'appuie sur la *natura medicatrix* c'est-à-dire laisser faire la nature qui guérit seule le malade ; (b) L'hypenantiöse qui s'appuie sur la loi des contraires *contraria contrariis curantur*, dont on peut dire que c'est l'allopathie (du grec *alios*, contraire) ; (c) La loi des semblables *similia similibus curantur* précédemment citée [10].

Galien (131-201, médecin grec), disciple d'Aristote (384-322 av. J-C, philosophe grec), développe l'anatomie et la médecine analytique qui pratique le diagnostic et applique la thérapeutique symptomatique fondée sur la loi des contraires (allopathie), et supprime l'enseignement de l'école hippocratique. Le déroulement de l'Histoire en feront les seuls maîtres de la Médecine pendant treize siècles.

Un retour aux écrits hippocratiques se fait à la Renaissance (XVI^{ème} siècle), notamment par les travaux de Philippus Theophrastus Aureolus Bombastus von Hohenheim (1493-1541, médecin suisse), connu sous le pseudonyme de Paracelse. Paracelse fut un médecin-chirurgien qui remit en question l'autorité de la médecine galénique et aristotélicienne, au profit de l'expérience (celle de l'alchimiste en laboratoire et celle du voyageur observateur de la nature et de la sagesse populaire) : « mes lacets de souliers en savent plus que votre Galien et votre Avicenne, écrit-il, et ma barbe a plus d'expérience que toutes vos grandes écoles » [11]. Paracelse est attentif avant tout aux analogies qui existe entre l'homme et son environnement : « L'homme, écrit-il, figure un pépin et le monde la pomme ; et comme nous pensons les pépins au sein de la pomme, il convient de penser l'homme dans le monde qui l'entoure » [11]. Il (ré-) affirme que « le semblable soigne le semblable », contredisant ainsi les galénistes. Innovateur en thérapeutique, philosophe de la nature concevant les phénomènes naturels comme des processus (al)chimiques de transformation, il est considéré comme le père de la médecine chimique et de la toxicologie. Il énonça : « Toutes les choses sont poison, et rien n'est sans poison ; seule la dose fait qu'une chose n'est pas un poison ». [12]

Le XVIII^{ème} siècle sera le siècle de débats pour les médecins à la recherche d'un système de pensée médicale... c'est dans l'effervescence de ce siècle des Lumières que les travaux de Samuel Hahnemann (1755-1843, médecin allemand) posent les principes de l'homéopathie proprement dite, dont il créa le nom en 1807 [13]. Hahnemann eut comme ligne directrice de ses travaux, le premier aphorisme d'Hippocrate : « *Primum non nocere* », « D'abord ne pas nuire » [14]. Il fût précurseur de l'expérimentation en médecine, car il expérimenta sur lui-même les substances, afin d'en déceler leurs vertus curatives. Dès 1790, la première substance qu'il expérimenta fut le quinquina, ce qui lui permit d'affirmer « le quinquina guérit les fièvres intermittentes chez le malade car il a le pouvoir de produire - à doses assez fortes - une fièvre semblable chez le sujet bien portant » [9, p.14]. Il publia en 1805 un ouvrage intitulé « La médecine de l'expérience ». Pour rappel, Claude Bernard (1813-1878, médecin) n'était pas né, et écrira son livre « Introduction à l'étude de la médecine expérimentale » en 1865. En 1796, Hahnemann publie son premier texte intitulé « Essai sur un nouveau principe », dans lequel il généralise ses observations et ses hypothèses puis les transforme en un principe universel [15].

Ce texte comprend deux parties :

- La première énonce le principe de similitude « pour guérir radicalement certaines affections chroniques, on doit chercher les remèdes qui provoquent ordinairement dans l'organisme humain une maladie analogue et le plus analogue qu'il est possible » [9, p.15].
- La deuxième cite des exemples de traitements réussis selon le principe de similitude pris dans son expérience personnelle.

C'est en 1810 qu'Hahnemann publie la première édition de l'ouvrage « Organon der rationellen Heilkunde » [16] dans lequel il explique ses conceptions des maladies, du mode d'action des médicaments et des prescriptions et conduites thérapeutiques en homéopathie [9, p.15].

Notamment, il fait appel au concept de force vitale ou dynamis dont il exprime la teneur de la façon suivante :

« Organon §9 : Dans l'état de santé, l'énergie vitale immatérielle (dynamis) animant la partie matérielle du corps humain (organisme), règne de façon absolue. Entre toutes les parties de l'organisme vivant, elle maintient dans leurs activités fonctionnelles et réactionnelles une harmonie qui force l'admiration.

§10 : Sans force vitale, l'organisme matériel est incapable de sentir, d'agir et de maintenir sa propre conservation.

§11 : Quand l'homme tombe malade, cette énergie vitale immatérielle (principe de vie) est désaccordée et se manifeste par des symptômes morbides (manifestations qui seules sont accessibles aux sens de l'observateur). Les symptômes sont les reflets de la perturbation de l'énergie vitale et non pas la maladie.

L'ensemble des symptômes (la totalité) permet de caractériser indirectement le désordre interne qui nous restera toujours inaccessible. Donc la guérison ne peut s'envisager qu'au moyen d'un seul agent dynamique prescrit en fonction de la totalité des symptômes ».

Puis en 1811, il publie la première « Matière médicale » homéopathique rapportant les pathogénésies (ensemble des symptômes provoqués par l'administration d'une substance à un individu sain) qu'il avait expérimenté (sur lui-même, sa famille et ses élèves).

II- Les principes de base de l'homéopathie

1- Principe de similitude « *Similia similibus curantur* »

a) Définition

Toute substance capable d'induire à dose pondérable chez un sujet sain des symptômes est susceptible, à dose très faible dynamisée, de faire disparaître des symptômes semblables chez le malade qui les présente.

Par exemple, une piqûre d'abeille provoque chez le sujet sain, un œdème rosé, un prurit amélioré par le froid. Et *Apis mellifica* va guérir ces symptômes chez le sujet qui les présente.

La figure 1 présente ci-dessous permet de mieux comprendre l'exemple précédemment cité ainsi que la définition de la similitude.

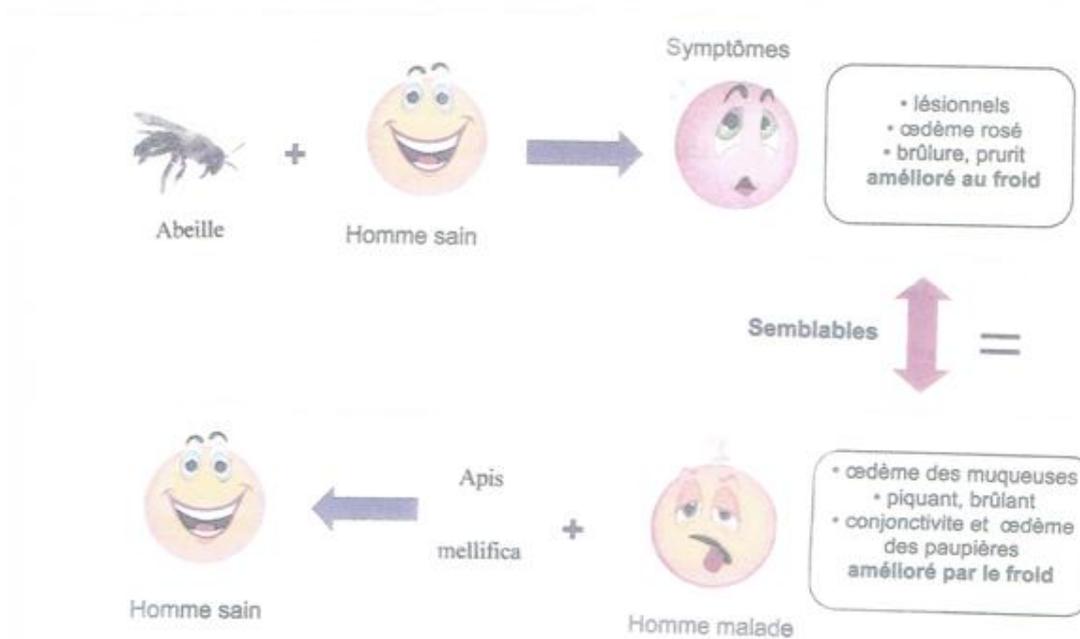


Figure 1 : Principe de similitude [1]

b) Pathogénésie

C'est « l'ensemble des signes et symptômes observés chez un sujet antérieurement sain après absorption d'une substance organique, minérale, animale ou végétale » [7, p.14].

Elle prend en compte tous les signes qui apparaissent qu'ils soient psychiques (tristesse, irritabilité...), généraux (soif, faim, froid, chaud...) ou somatiques (ulcération, œdème...). Mais également toutes les manifestations qu'elles soient objectives, c'est-à-dire visibles sur le sujet (fièvre, sueurs, vomissements...), ou subjectives c'est-à-dire ressenties par le sujet (douleur, tristesse...).

L'ensemble des pathogénésies classées en monographies s'appelle la « Matière médicale ».

De nombreuses « matière médicale » existent et s'enrichissent au fil des années. Les premières sont citées ci-après.

- La matière médicale pure de Hahnemann, ouvrage en six volumes, publié dans les années 1820
- La matière médicale de Hering, ouvrage en 10 volumes, publié en 1879
- La matière médicale de Kent publié en 1900

2- Principe d'infinitésimalité

a) Définition

Ce terme est absent du dictionnaire, seul infinitésimal y figure.

L'infinitésimalité concerne l'homéopathie et consiste à diluer considérablement et à dynamiser la substance.

b) Dilution et dynamisation

La dilution des substances utilisées en homéopathie est le deuxième principe majeur qui découle des recherches de Hahnemann. En effet, dans le but d'enlever l'effet toxique des substances pour en conserver seulement l'effet thérapeutique, Hahnemann les prépara par dilution et succussions (ou dynamisation) successives c'est-à-dire des secousses brutales répétées (environ 150 par seconde).

Il existe deux méthodes de dilution qui seront détaillées dans les paragraphes « Méthode de dilution hahnemannienne » et « Méthode de dilution korsakovienne » (pages 20 et 21).

3- Principe d'individualisation

Le médecin homéopathe soigne un malade et non une maladie.

L'homéopathie est la médecine de la personne, car chaque individu a une manière d'être particulière qui l'amène à avoir des réactions, des comportements qui lui sont propres [17]. En effet, une même maladie peut exprimer une variabilité des symptômes en fonction de la personne malade et cette notion s'appelle l'idiosyncrasie.

De l'idiosyncrasie découle la notion de terrain c'est-à-dire que le malade est considéré comme une unité biologique, somato-psychique indissociable. Tous les aspects (anatomique, morphologique, physiologique, psychique, héréditaire inné ou acquis...) sont considérés comme un tout indivisible.

Hippocrate dans son Corpus, tenait compte du terrain en décrivant le « tempérament ». Cette notion recouvre des modes fonctionnels et des tendances morbides cliniquement définis sous quatre dénominations qui sont (a) le lymphatique ou flegmatique, (b) le sanguin, (c) le nerveux ou mélancolique et (d) le bilieux ou colérique.

Les homéopathes s'appuient sur trois approches complémentaires décrites ci-après.

a) La constitution

Elle s'appuie sur l'aspect physique et le comportement psychomoteur du sujet.

Quatre types sont décrits :

➤ **Le carbonique** : Il est de petite taille et d'aspect robuste (bréviligne). Plutôt gras, résistant, il manque de souplesse et a une démarche lente. Il est tenace et persévérant. Jamais malade sauf en cas d'excès puis en vieillissant avec une tendance pour les maladies métaboliques et nutritionnelles telles que le diabète de type 2 ou les rhumatismes... Ainsi qu'aux maladies vasculaires et cardiaques.

➤ **Le phosphorique** : Il est plutôt mince et élancé (longiligne), sentimental et enthousiaste mais vite épuisé. Il a un thorax étroit associé à une insuffisance respiratoire et une faiblesse des poumons souvent responsables de bronchites ou les rhinopharyngites. Il peut également être atteint d'anxiété, de nervosité ou d'asthénie.

➤ **Le sulfurique** : Il est bien proportionné (normoligne) avec un teint frais, rosé et aux oreilles rouges. Il élimine ses toxines par la peau ce qui se traduit par des manifestations congestives, suppuratives telles que furoncles, eczémas, acné. Cependant cela le maintient en forme.

➤ **Le fluorique** : Il est dissymétrique, hyperlaxe et instable. Il a un aspect en biais du corps. Il a une personnalité géniale ou marginale. Il est touché par des déformations osseuses et est facilement névrosé.

Le tableau I permet de récapituler les différentes constitutions.

Tableau I : Caractéristiques des constitutions [18]

Constitution	Caractéristique
Carbonique	Bréviligne, marche lente, maladies de surcharge
Phosphorique	Longiligne, maladies respiratoires
Sulfurique	Normoligne, maladies de peau
Fluorique	Dissymétrique, instable, maladies osseuses

b) La diathèse

La diathèse signifie en grec « prédisposition ». Elle correspond à des faisceaux de symptômes, retrouvés chez un même groupe de sujets et dans un contexte physiologique particulier [7, p.29].

Elle se définit comme une « orientation pathologique », certains groupes de sujets étant toujours enclins aux mêmes types de maladies [18, p.60].

Actuellement quatre diathèses sont retenues et décrites :

➤ **La psore** : C'est la plus répandue. Ce terme vient du latin « *psora* » qui signifie la gale. Elle se définit comme un ensemble de perturbations dû à une intoxication chronique d'origine exogène et/ou endogène, sur un organisme insuffisamment assaini par les organes d'élimination. Le sujet psorique est caractérisé par une asthénie, un déséquilibre de la thermosensibilité, des perturbations de l'appétit, une tendance aux parasitoses ou encore une intolérance aux piqûres d'insectes. Elle se caractérise par des manifestations cutanées (eczéma), troubles digestifs, respiratoires (asthme), génito-urinaires ou encore par des manifestations psychiques.

➤ **La sycose** : Ce terme vient du latin « *sycosis* » signifiant excroissance en forme de figue. Elle se définit comme un mode réactionnel général évolutif caractérisé par le ralentissement des échanges, la rétention hydrique et la tendance au développement de verrues et de tumeurs bénignes. Le sujet sycotique est caractérisé par une tendance dépressive, une rétention hydrique et une pâleur blafarde. Elle se caractérise par des manifestations infectieuses, ostéo-articulaires et tumorales.

➤ **Le tuberculisme** : Ce terme est caractérisé par une accélération du métabolisme et une perte de substances. Le sujet tuberculique est caractérisé par une asthénie et fatigabilité, une instabilité thermique et circulatoire ainsi qu'une fragilité de l'appareil respiratoire. Il se caractérise par une instabilité neurovégétative, une congestion veineuse périphérique, des crises fébriles et des rhinopharyngites à répétition.

➤ **La luèse** : Autrefois assimilée aux manifestations de la syphilis. Le sujet luétique est caractérisé par des manifestations neuropsychiques, cardio-vasculaires, ostéo-articulaires et cutanéomuqueuses, réactions ulcératives et sclérosantes.

Le tableau II permet de récapituler les caractéristiques des différentes diathèses

Tableau II : Caractéristiques des diathèses [18, p.60]

Diathèse	Caractéristique
Psore	Eczéma, asthme
Sycose	Tumeurs, verrues
Tuberculisme	Asthénie, fragilité respiratoire
Luèse	Ulcères, sclérose

c) Le type sensible

Lors des expérimentations pathogénésiques, certains sujets développent plus de symptômes que d'autres et réagissent à des dosages même faibles. Ces sujets sont appelés « type sensible » de la substance.

Les sujets d'un type sensible pour un médicament donné, présentent des particularités morphologiques similaires. Ils ont des caractères comparables et des tendances pathologiques semblables.

Le fait de déterminer le type sensible permet d'adapter le traitement homéopathique du patient.

4- Principe de globalité

La notion de globalité vient compléter le principe de similitude, en prenant en compte tous les symptômes (fièvre, vomissements, douleurs...) objectifs et subjectifs. Mais aussi les multiples réactions personnelles du patient, l'insérant dans un terrain particulier [7, p.16].

Ainsi, la globalité c'est (a) connaître la matière médicale homéopathique, (b) connaître les signes et symptômes communs à tous les malades de la maladie, (c) comprendre l'ensemble des changements dans la manière de sentir, ou d'agir du malade du fait de sa maladie et (d) connaître en même temps les symptômes réactionnels personnels du malade dans sa maladie.

2^{ème} Partie : Le médicament homéopathique d'origine animale

I- Fabrication et formes galéniques

1- Les souches

Les monographies des souches d'origine animale présentées dans la troisième partie, concernent celles pour lesquelles des pathogénésies ont été effectuées.

Dans son premier traité de matière médicale, publié en 1811, Hahnemann rapporte les effets ressentis lors d'expérimentations avec différentes substances sur sa famille, ses élèves ou lui-même. Parmi celles-ci, les substances animales sont les suivantes : *Ambra grisea*, *Cantharis vesicatoria*, *Carbo animalis*, *Corallium rubrum*, *Moschus* et *Sepia officinalis* [19].

L'arrêté du 31 juillet 1992 « portant suspension de la fabrication, de la mise sur le marché et ordonnant le retrait des compléments alimentaires et produits destinés à l'alimentation infantile renfermant des tissus autres que musculaires d'origine bovine et ovine » [20], explique qu'en homéopathie il n'est retrouvé aucune souche bovine et ovine.

Aujourd'hui, un certain nombre de souches animales sont enregistrées en France, suite à la loi n°94-43 du 18 Janvier 1994 relative à la santé publique et à la protection sociale, Chapitre III, Section 2 : « Médicaments homéopathiques à usage humain » [21]. Parmi celles-ci, on trouve : *Ambra grisea*, *Apis mellifica*, *Coccus cacti*, *Formica rufa*, *Moschus*, *Sepia officinalis*, *Aranea diadema*, *Asterias rubens*, *Blatta orientalis*, *Cantharis vesicatoria*, *Carbo animalis*, *Corallium rubrum*, *Lac caninum*, *Latrodectus mactans*, *Mephitis putorius*, *Murex prupurea*, *Poumon histamine*, *Bufo*, *Tarentula hispana* et *Theridion currassavicum* [22].

Trois souches sont interdites en France, *Ascaris lumbricoïdes*, *Culex* et *Pediculus* suite à l'arrêté du 28 octobre 1998 « portant interdiction de la prescription, de l'importation, de la fabrication, de la préparation, de la distribution en gros, du conditionnement, de l'exploitation, de la mise sur le marché, de la publicité, de la délivrance au détail à titre gratuit ou onéreux et de l'utilisation des médicaments homéopathiques fabriqués à partir de souches homéopathiques d'origine humaine et de ces souches elles-mêmes » [23].

Les souches animales inscrites à la pharmacopée française sont : *Ambra grisea* (1989), *Coccus cacti* (2007), *Formica rufa* (2005), *Lachesis mutus* (2012), *Moschus* (1989) et *Sepia officinalis* (1989) [24].

Enfin, en 1999, l'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé par décision du 23 Novembre 1998, « interdit l'utilisation des médicaments homéopathiques basés sur des souches d'origine animale en-dessous de 4 CH » [25]. Ainsi, celles-ci sont inscrites au tableau I des substances vénéneuses.

2- Fabrication

La fabrication du médicament homéopathique est simple mais nécessite un protocole rigoureux de déconcentration et dynamisation. En effet, dans le but de s'éloigner au maximum de l'effet toxique d'une substance, tout en préservant son efficacité thérapeutique, basée sur la loi de similitude, il faut déconcentrer (diluer) et dynamiser de plus en plus les matières premières pour atteindre l'infinitésimal. Cependant, l'effet toxique préalablement cité ne touche que quelques monographies même s'il est important de rappeler, que toutes les souches animales sont inscrites sur la liste I des substances vénéneuses.

Selon la souche animale utilisée, il existe plusieurs types de préparations susceptibles de servir de base aux dilutions ultérieures [9, p.157] :

➤ La **teinture mère** qui est préparée à partir d'animal entier, d'un organe d'animal ou d'extraits glandulaires, est obtenue par macération dans l'alcool de titre approprié (45 à 90°) durant trois semaines au moins. Puis après décantation avec expression et filtration, elle est ajustée de telle sorte que le titre terminal soit au 1/10 ou au 1/20 par rapport au poids de drogue déshydratée.

➤ Le **macérat** qui est préparé à partir de substances animales telles que *Corallium rubrum*, *Murex purpurea* et *Carbo animalis*, résulte de l'action dissolvante d'un mélange à masses égales d'alcool et de glycérol. Le temps de macération est d'au moins trois semaines et son titre terminal est au 1/20 de la drogue déshydratée.

Une fois ces préparations réalisées, la fabrication du médicament homéopathique proprement dite commence.

a) Déconcentration

Selon le milieu, deux types de déconcentrations existent [9, p.159] :

➤ En milieu liquide, on parle de « dilution ». Celle-ci est directement utilisée pour les souches solubles dans l'eau ou l'alcool. Il est possible de préparer des dilutions à l'échelle décimale ou centésimale.

➤ En milieu solide, on parle de « trituration », utilisée pour *Aranea diadema*. Celle-ci est destinée à traiter les substances insolubles. Elle peut être faite à l'échelle décimale ou centésimale. Dans ce cas, elle est obtenue en triturant soigneusement et longuement la souche homéopathique solide préalablement réduite en poudre fine à laquelle on ajoute du lactose comme véhicule puis il est prélevé une partie afin d'obtenir la première décimale (1 partie de la trituration avec 9 parties de lactose) ou centésimale (1 partie avec 99 parties).

Cette étape est répétée deux ou trois fois. Ensuite, il faut passer en milieu liquide et continuer selon le principe de dilution.

Ainsi, le nombre d'opérations effectuées selon l'échelle décimale ou centésimale définit la hauteur de la dilution ou de la trituration. Il existe deux méthodes de dilution qui sont utilisées en homéopathie, et présentées ci-après. La législation française autorise la fabrication

médicinale jusqu'à la trentième centésimale hahnemannienne (30 CH). Les dilutions korsakoviennes ont été utilisées en France jusqu'en 1965, puis interdites, et à nouveau permises en 1992, suite à la constitution de l'Europe, mais non remboursées par la Sécurité Sociale [9, p.160].

b) Méthode de dilution hahnemannienne [9, p.64]

La méthode Hahnemannienne ou méthode des dilutions par flacons séparés c'est-à-dire l'utilisation de plusieurs flacons différents à chaque dilution suivi de succussions, est la méthode mise au point par Hahnemann. Deux cas sont possibles, la dilution centésimale et la dilution décimale.

La déconcentration centésimale consiste à diviser la souche dans un solvant hydrosoluble au centième et le nombre d'opérations effectuées définit la hauteur de la déconcentration. Dans ce cas, l'abréviation « CH » (Centésimale Hahnemannienne) précédée du nombre de déconcentration est utilisée.

Elle consiste à introduire dans un premier flacon 99 parties du véhicule approprié et 1 partie de la souche homéopathique puis à dynamiser l'ensemble. Ensuite, il y a prélèvement d'une partie de ce flacon qui va être introduit dans un deuxième flacon avec 99 parties du véhicule et ainsi de suite. Le véhicule utilisé peut être l'alcool (à 60° le plus souvent) ou l'eau selon la solubilité de la matière première de base.

La figure 2 permet à l'aide de schéma de résumer cette méthode.

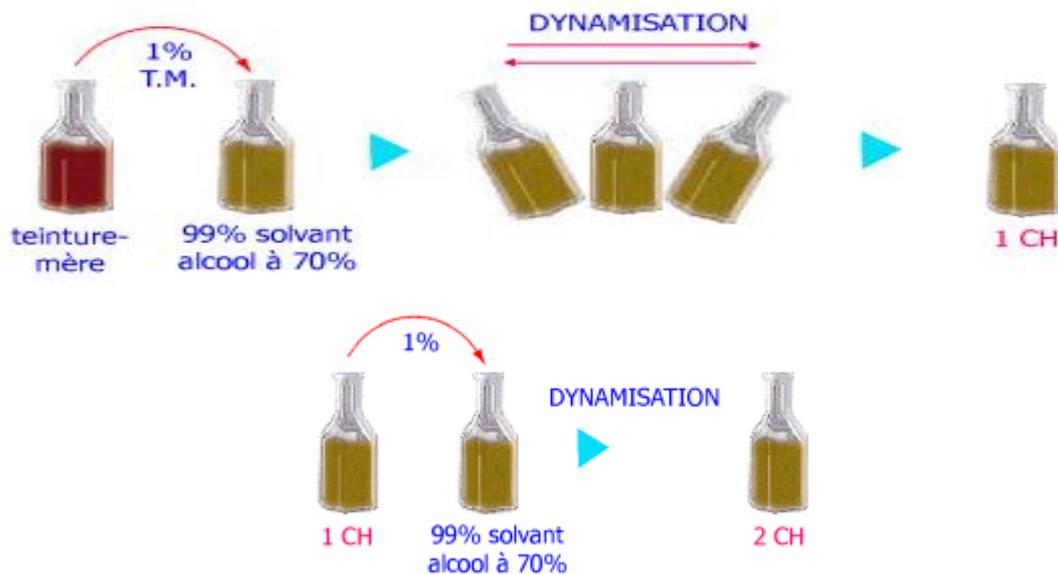


Figure 2 : Méthode de dilution hahnemannienne centésimale [II]

Pour la déconcentration décimale, on opère de la même façon par des divisions au dixième. Dans ce cas, c'est l'abréviation « DH » (Décimale Hahnemannienne) qui est utilisée précédée du nombre de déconcentration.

Ainsi, il n'y aura introduction que de 9 parties du solvant approprié et d'1 partie de la souche homéopathique dans le premier flacon afin d'obtenir la première décimale après dynamisation.

c) Méthode de dilution korsakovienne [9, p.65]

La méthode Korsakovienne ou méthode à flacon unique a été mise au point par le Docteur Korsakoff dans les années 1820, afin de faciliter la préparation et limiter le nombre de flacons nécessaires, puisqu'il officiait sur les champs de bataille.

Cette méthode consiste à verser 1 partie de la teinture mère pour 99 parties de solvant. Après dynamisation, le flacon qui correspond à la première dilution korsakovienne (1K) est vidé et de nouveau rempli de solvant pour obtenir la deuxième korsakovienne (2K), car il est admis qu'il reste par adhérence sur les parois une goutte du mélange, et ainsi de suite.

La figure 3 illustre la méthode korsakovienne

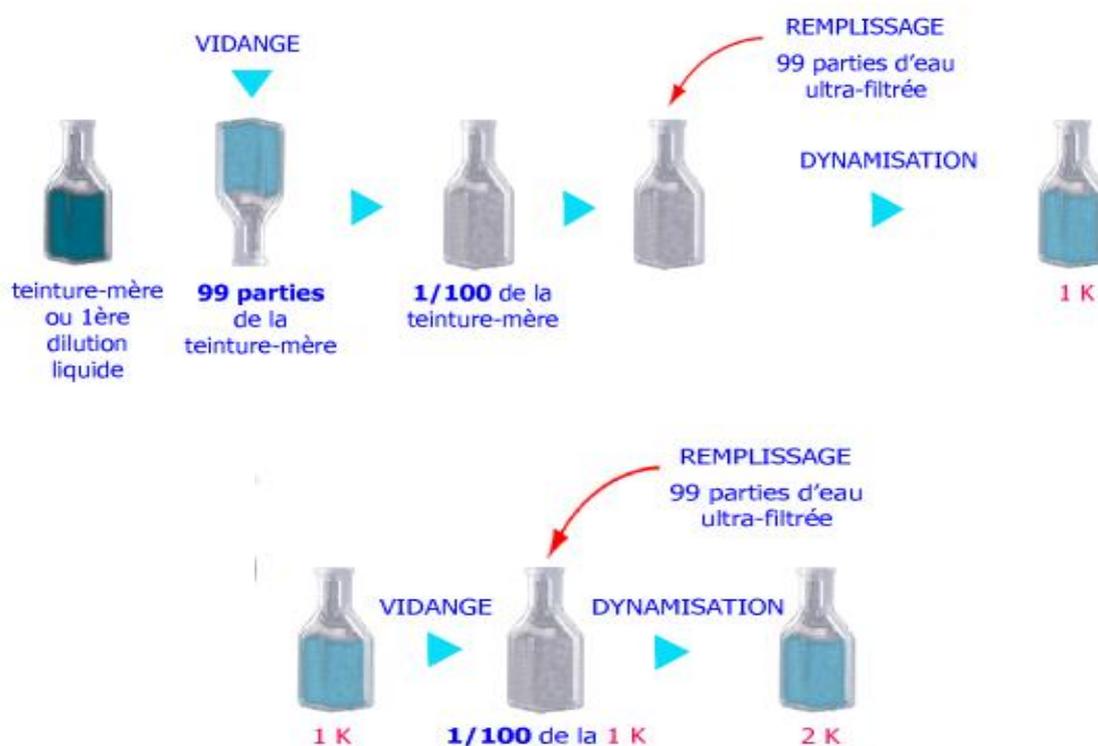


Figure 3 : Méthode de dilution korsakovienne [II]

d) Dynamisation

C'est une opération indispensable lors de la fabrication des médicaments homéopathiques quelque soit la méthode utilisée. Elle associe dilutions successives et succussions entre chaque c'est-à-dire secousses manuelles ou mécaniques, afin de transformer une substance potentiellement active en remède homéopathique.

Elle a pour but de parfaire le mélange de la substance médicamenteuse avec le véhicule liquide.

Il a été constaté que des dilutions qui n'avaient pas été soumises à une dynamisation suffisamment énergique étaient moins efficaces que celles qui avaient été vigoureusement agitées dans leur préparation [9, p.66].

3- Formes galéniques

Il y a des formes spécifiques à l'homéopathie (granules et globules) et toutes les formes galéniques habituelles en allopathie peuvent être employées en homéopathie (sirops, ovules, liniments, comprimés...).

Les formes utilisées sont [9, p.160-161] :

➤ Le **tube granules** ou **dose globules** plus couramment appelé « granule » ou « dose » sont de petits grains sphériques de saccharose et de lactose. Le globule a un poids moyen de 3 à 5 milligrammes alors que la granule pèse environ 50 milligrammes. Ainsi, la granule est environ dix fois plus grosse que le globule. Ils sont neutres à la base puis mis au contact de la dilution homéopathique par la technique de l'imprégnation. Ils sont agités et séchés à une température inférieure à 40°C. Ils portent ensuite le nom de la dilution utilisée pour leur imprégnation. Le tube granules contient environ quatre-vingt granules à prendre en plusieurs fois quotidiennement alors que la dose globules est à prendre en une seule fois.

Les granules et les doses sont administrées en sublingual. Il est recommandé de ne pas y toucher avec les doigts et de les prendre à distance des repas.

➤ La **forme goutte** est constituée de la teinture-mère ou du macérat et est présentée en flacon unitaire de 125 millilitres. Mais elle peut également être constituée de dilutions unitaires ou composées en général en basses dilutions décimales. Dans ce cas, la contenance habituelle est de 15 ou 30 millilitres.

La première décimale de teinture-mère est préparée à l'alcool à 60° et les autres dilutions à l'alcool à 30°.

➤ L'**ampoule buvable** existe en boîte de 6, 12 ou 30. La dernière déconcentration est préparée à l'alcool à 15°.

➤ Le **comprimé** est composé d'un mélange de saccharose et de lactose. Il pèse environ 0,10 grammes et est imprégné à 2% dans le cas des substances solubles alors qu'il est préparé par compression de la trituration pour les substances insolubles.

➤ La **pommade** existe en tube de 20 grammes, en général à base de teinture-mère. Elle est le plus souvent dosée à 4% et l'excipient utilisé est la vaseline ou un mélange vaseline-lanoline.

➤ Le **suppositoire** de 2 grammes contient 0,25 grammes de dilution préparée à l'alcool à 30°.

II- Diagnostic et posologie

1- Sémiologie

La sémiologie est l'étude des symptômes et des signes des maladies. Elle s'intéresse donc aux signes cliniques recherchés par l'examen clinique [26]. Le Collège National des enseignants de Médecine Interne, groupe sémiologie, souligne en 2016 [27] qu'un examen clinique bien mené permet de construire une prise en charge médicale adaptée : justesse du diagnostic,

utilisation appropriée des examens complémentaires, pertinence du traitement proposé [28, 29], et est fondateur d'une relation médecin-malade de qualité et peut même être source de guérison [30]. Pourtant, il constate que la médecine « moderne » allopathique délaisse de plus en plus le sens clinique pour une médecine de technologie, au détriment de la satisfaction des malades [31]. Face au constat d'un savoir-faire déficient des étudiants en médecine, à l'issue du deuxième cycle de leurs études, ce collègue alerte sur la nécessité de promouvoir l'enseignement de l'examen clinique et son évaluation [32, 33].

Le médecin homéopathe s'appuie sur les connaissances acquises lors de ses études médicales, et les complète par la connaissance de la loi de similitude. Il a ainsi la nécessité impérieuse d'une bonne maîtrise de la sémiologie, pour rechercher l'analogie, pour mettre en application le principe de similitude qui guidera son ordonnance.

Ainsi, la sémiologie est d'autant plus importante pour le médecin homéopathe.

Selon Hahnemann : « La comparaison de l'ensemble des symptômes de la maladie naturelle avec la liste des symptômes pathogénétiques de médicaments bien expérimentés est la condition sine qua non pour trouver, parmi ces derniers, une puissance pharmacodynamique similaire au mal à guérir. Mais, il faut surtout et presque exclusivement, dans la recherche du médicament homéopathe spécifique, s'attacher aux symptômes objectifs et subjectifs caractéristiques les plus frappants, les plus originaux, les plus inusités et les plus personnels. » [7, p.39]

La sémiologie prend en compte le signe étiologique, qui englobe un champ très vaste comprenant l'étude des causes ou les conditions d'apparition d'une maladie, comme pour la médecine classique, mais également les facteurs déclenchants tels que les phénomènes météorologiques, les émotions violentes... Ce signe inclut toutes les causes acquises, physiques et psychiques, exogènes et endogènes, susceptibles de produire et d'expliquer le trouble pathologique [7, p.40].

Les cinq groupes étiologiques qui se dégagent de la Matière médicale homéopathiques sont, les causes climatiques, l'origine traumatique, les intoxications, les perturbations psychologiques et les troubles physiologiques.

Il est également pris en compte le signe général, qui est l'ensemble des réactions globales d'un patient confronté à un trouble clinique qui l'envahit. Ces réactions se subdivisent en cinq points, les symptômes de terrain en relation étroite avec la diathèse précédemment expliquée ; la douleur ; le goût alimentaire ; les autres signes subjectifs qui sont les sensations générales de comportement (excitation, asthénie, frissons...) ; les réactions aux stimulations et la soif ; et les signes objectifs tels que le poids, la transpiration, l'aspect de la fièvre et du pouls, le sommeil et les sécrétions [7, p.42].

Ainsi, afin de traiter au mieux le patient, le médecin homéopathe doit (a) l'observer dans son ensemble c'est-à-dire de la salle d'attente à la fin de la consultation, (b) l'écouter dans sa demande suite à sa maladie, en observant sa façon de s'exprimer et en notant les éléments marquants tels que l'étiologie ou la constitution, (c) l'interroger sur des points complémentaires dans le but de collecter des éléments pertinents tels que les symptômes idiosyncrasiques, les modalités, les diathèses...

Enfin, avec toutes ces informations, le médecin homéopathe va pouvoir prescrire le médicament homéopathique choisi selon le principe de similitude en précisant le niveau de dilution, la forme et la posologie.

2- Posologie

En ce qui concerne la prescription, deux points sont à prendre en compte pour définir la posologie.

a) Le premier point est d'ordre quantitatif et établit un parallélisme entre le degré de similitude observé et le niveau de dilution à prescrire, c'est-à-dire que plus la similitude est grande entre le cas clinique et la Matière médicale, plus la dilution sera élevée et inversement [7, p.155].

L'échelle de dilution se décrit souvent comme « basses » pour les dilutions de 4 ou 5 CH, « moyennes » pour les dilutions 7 et 9 CH et « hautes » pour les dilutions 15 et 30 CH [34].

Ainsi, en cas de crises aiguës avec un tableau symptomatique très précis et complet, il est préférable de prendre la substance en dilution aussi haute que les symptômes présents sont nombreux, c'est-à-dire que plus les symptômes caractéristiques de la substance s'accumulent, plus il faut monter en dilution.

En cas de crises aiguës avec un tableau symptomatique imprécis et peu complet, il est préférable de prendre la substance en dilution aussi basse que les symptômes présents sont peu nombreux.

Dans le cas des maladies chroniques à symptômes installés, il est préférable d'utiliser, sur une courte durée, des basses dilutions pour drainer les organes concernés par les symptômes et préparer la mise en place progressive du traitement de fond qui se fera en prise hebdomadaire ou mensuelle d'une seule dose de la substance à haute ou très haute dilution [34].

La dilution la plus utilisée en France est la centésimale Hahnemannienne (CH).

b) Le second point est d'ordre chronologique et concerne le rythme de répétition de la prise médicamenteuse. L'intervalle des prises doit s'espacer au fur et à mesure qu'une amélioration se manifeste [7, p.155].

III- Rappels de physiologie

Certains mécanismes physiologiques sont décrits ci-après, afin de classer les indications des différentes souches homéopathiques animales présentées dans la troisième partie de ce travail.

Les tableaux IV à IX, répertorient les indications thérapeutiques pour toutes les espèces (animaux aquatiques, araignées, serpents, insectes et autres animaux). Ils montrent principalement des indications concernant des manifestations morbides de fièvre, de respiration, de troubles hormonaux, de douleur et de dermatoses. Deux indications s'en écartent : l'infarctus du myocarde rapporté dans la monographie de *Latrodectus mactans* et la

circulation sanguine (thrombose et hémorragie) pour *Bothrops lanceolatus*, *Crotalus horridus* et *Vipera redi*.

En résumé, et compte-tenu des mécanismes physiologiques décrits ci-après, le système nerveux est sollicité dans la majorité des indications de ces souches animales, même l'infarctus du myocarde pourrait s'y rapporter.

1- Mécanisme physiologique de la thermorégulation

La thermorégulation est une fonction biologique de l'organisme assurant la constance de la température interne du corps et consistant à équilibrer la thermogénèse et la thermolyse [17].

L'hypothalamus, centre d'intégration pour la thermorégulation, reçoit des informations sur la température dans différentes régions de l'organisme et met en jeu de façon coordonnée les mécanismes complexes de gain ou de perte de chaleur. Il est informé grâce à des messages afférents émis par des thermorécepteurs [35].

Deux centres de la régulation thermique ont été identifiés dans l'hypothalamus :

- La région postérieure qui est activée par la baisse de température et déclenche les mécanismes de production et de conservation de chaleur
- La partie antérieure qui est activée par l'augmentation de température et déclenche les mécanismes de perte de chaleur.

En ce qui concerne la fièvre, c'est-à-dire une augmentation de la température du corps liée à l'infection ou à l'inflammation, elle est due à la libération de pyrogènes endogènes qui vont agir sur le thermostat hypothalamique. Il y aura une augmentation du thermostat hypothalamique et cette nouvelle valeur sera maintenue par l'hypothalamus entraînant une production de chaleur [35, p.523].

La figure 4 ci-après représente le mécanisme d'action de la fièvre.

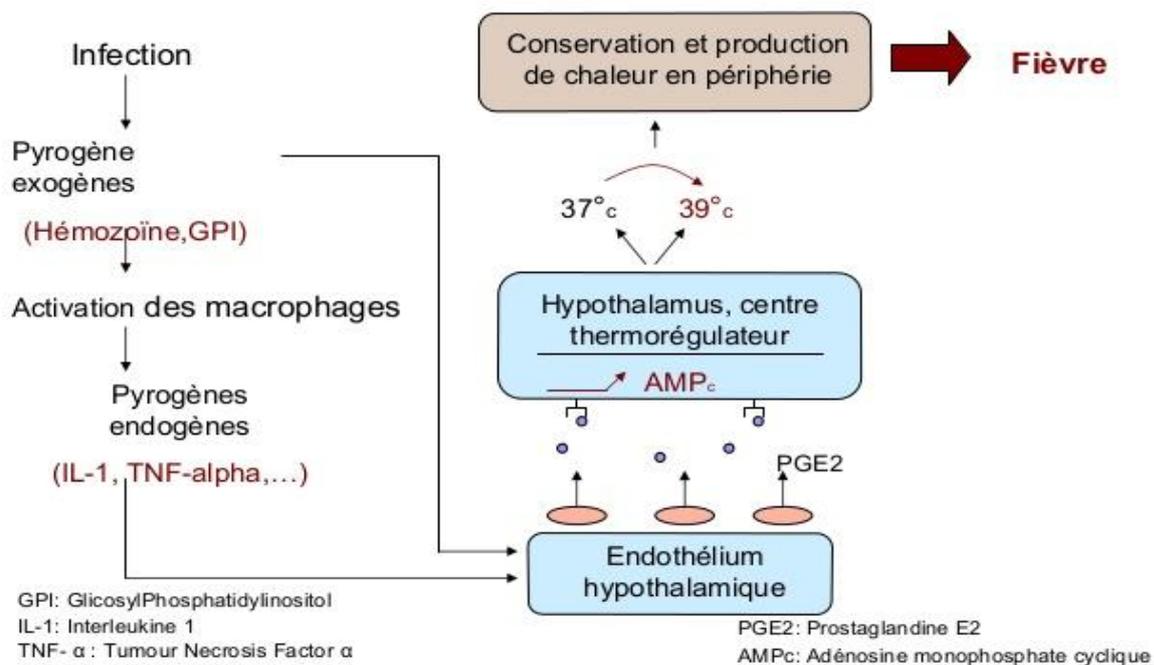


Figure 4 : Mécanisme de la fièvre [III]

2- Asthme, dyspnée et toux

L'activité responsable du rythme respiratoire siège dans des centres nerveux du tronc cérébral.

Le centre de contrôle primordial est le centre respiratoire bulbaire ayant deux groupes de neurones, groupe respiratoire dorsal et groupe respiratoire ventral.

Le groupe respiratoire dorsal est surtout constitué de neurones inspiratoires dont les fibres descendantes se terminent sur les motoneurones innervant les muscles inspiratoires.

Le groupe respiratoire ventral contient des neurones inspiratoires et expiratoires, les uns et les autres inactifs en respiration calme normale. Cette région est appelée en renfort par le groupe respiratoire dorsal en cas de besoin accru de ventilation et est très importante pour l'expiration active.

Il y a deux autres centres respiratoires au niveau du tronc cérébral, le centre pneumotaxique qui envoie au groupe respiratoire dorsal des influx contribuant à inactiver les neurones inspiratoires ce qui limite la durée de l'inspiration. Le centre apneustique qui s'oppose à l'extinction des neurones inspiratoires renforçant ainsi la commande inspiratoire [35, p.395].

La dyspnée est la sensation subjective de manque d'air, elle va souvent de pair avec la respiration laborieuse en cas de broncho-pneumopathie obstructive chronique ou d'œdème pulmonaire dû à l'insuffisance cardiaque.

La figure 5 représente le centre respiratoire

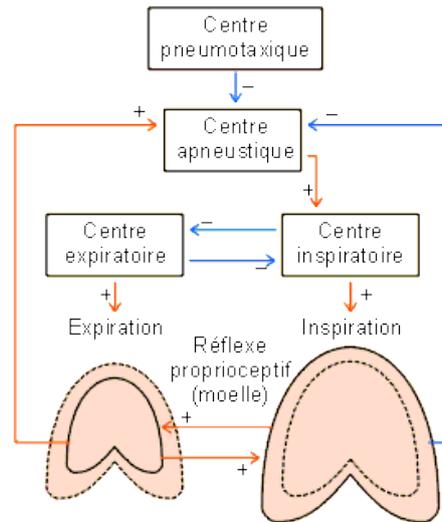


Figure 5 : Centre respiratoire [IV]

3-Troubles hormonaux

a) Système reproducteur féminin

Le fonctionnement hypophysaire est sous le contrôle de la sécrétion de gonadolibérine (GnRH) au niveau de l'hypothalamus qui permet la libération des deux gonadotrophines hypophysaires, l'hormone lutéinisante (LH) et l'hormone folliculo-stimulante (FSH). Celles-ci régulent le fonctionnement ovarien et sont elles-mêmes sous la dépendance d'un rétrocontrôle négatif des stéroïdes sexuels, œstrogènes et progestérone. La sécrétion de FSH est élevée en début de cycle, au début de la phase folliculaire, alors qu'elle est basse durant la phase lutéale du fait du rétrocontrôle négatif exercé par la progestérone, l'œstradiol et l'inhibine. La sécrétion de LH est faible en début de cycle, augmente au milieu de cycle jusqu'au pic déclenchant l'ovulation pour revenir à des valeurs basses au cours de la phase lutéale, toujours par rétrocontrôle négatif des stéroïdes sexuels et de l'inhibine [36].

En cas de trouble hormonal, il y a une augmentation de la FSH liée à une diminution de l'inhibine et donc pas de rétrocontrôle négatif permettant la baisse de FSH. Ce qui entraîne une diminution des cycles menstruels ainsi qu'une réduction du taux d'œstrogènes.

La figure 6 ci-après représente l'activité hormonale ovarienne et utérine.

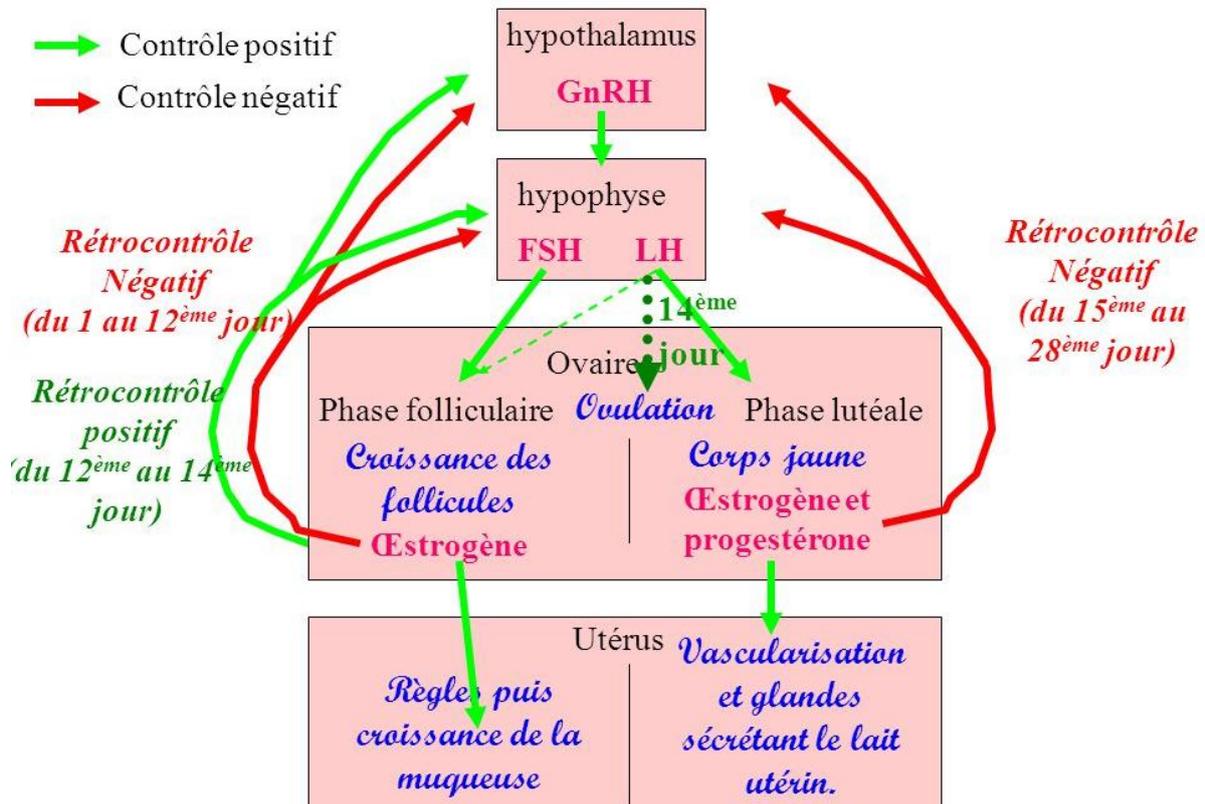


Figure 6 : Activité hormonale ovarienne et utérine [V]

b) Thyroïde

La sécrétion d'hormones thyroïdiennes dépend de l'axe hypothalamo-hypophysaire.

L'hormone thyroïdienne (TSH), hormone trophique de la thyroïde sécrétée par l'antéhypophyse, est le principal facteur dont dépend la sécrétion d'hormones thyroïdiennes et est responsable du maintien en bon état de la glande thyroïde. Quasiment chacune des étapes de la synthèse et de la libération de l'hormone thyroïdienne est stimulée par la TSH.

La thyroïdolibérine hypothalamique stimule la production de TSH par l'antéhypophyse tandis que l'hormone thyroïdienne exerce une rétroaction négative qui la réduit afin de stabiliser la production d'hormones thyroïdiennes.

Les anomalies de la fonction de la glande thyroïde sont parmi les désordres endocriniens les plus fréquents. Ils appartiennent à deux grandes catégories, hypothyroïdie et hyperthyroïdie selon qu'il y a insuffisance ou excès de la sécrétion de l'hormone thyroïdienne [35, p.550].

La figure 7 ci-après représente la sécrétion d'hormones thyroïdiennes.

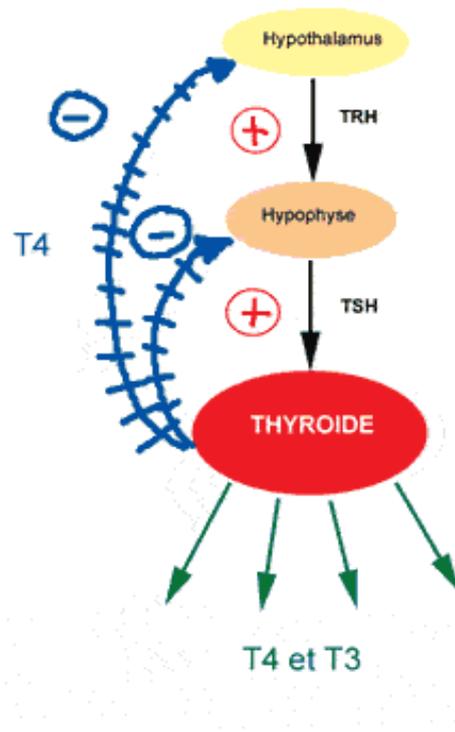


Figure 7 : Sécrétion d'hormones thyroïdiennes [VI]

4- La douleur

La douleur est fondamentalement un mécanisme de protection qui fait prendre conscience de l'existence ou du risque de survenue de lésions tissulaires.

Elle peut avoir plusieurs « qualités » suivant son origine somatique ou viscérale.

La douleur somatique provenant de la peau est appelée « douleur superficielle », tandis que celle provenant des muscles, des os, des articulations et des tendons est qualifiée de « profonde » [37].

Il y a trois catégories de récepteurs de la douleur : des nocicepteurs mécaniques qui répondent à une lésion mécanique comme la coupure, l'écrasement ou le pincement, des nocicepteurs thermiques qui répondent aux températures extrêmes et des nocicepteurs polymodaux qui répondent à toutes sortes de stimuli nocifs y compris des stimuli chimiques libérés dans les tissus lésés [35, p.149].

L'information sur la douleur venant des nocicepteurs gagne le système nerveux central par deux types de fibres afférentes. Les signaux provenant des nocicepteurs mécaniques et thermiques sont transmis par de petites fibres myélinisées (voie rapide de la douleur) et les signaux provenant des récepteurs polymodaux suivent de petites fibres amyélinisées (voie lente de la douleur).

Les terminaisons des neurones afférents établissent dans la moelle des synapses, avec des interneurons spécifiques qui relaient l'information vers le cerveau où est élaborée la perception. L'un des neurotransmetteurs libéré à la terminaison des neurones afférents de la douleur est la substance P [35, p.150].

La figure 8 représente la physiologie de la douleur

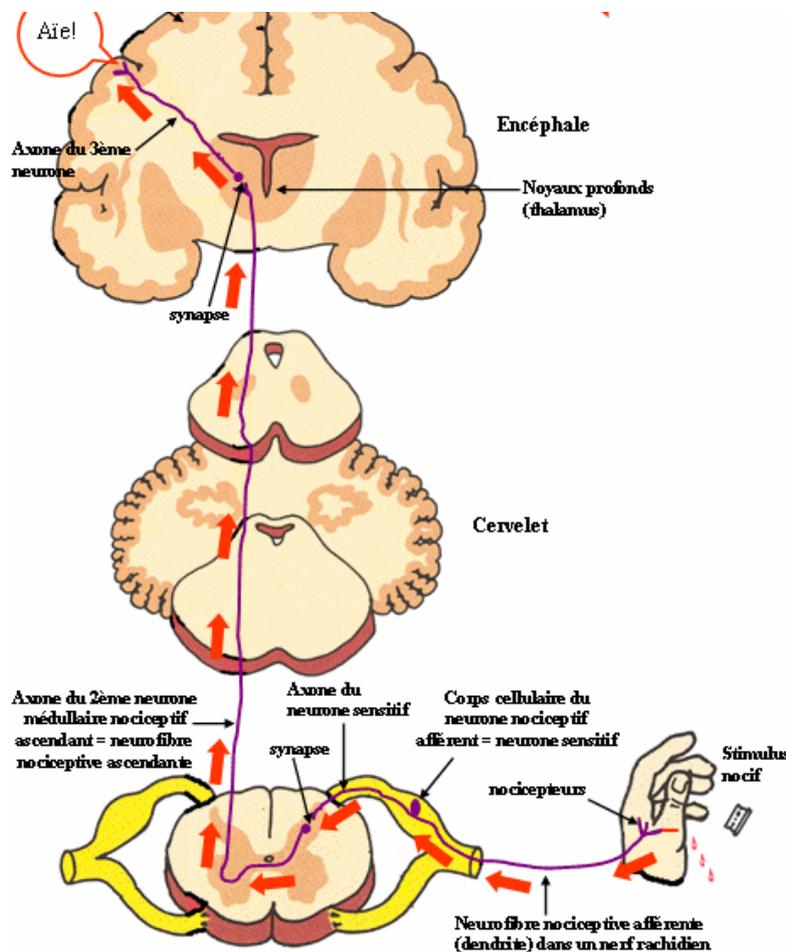


Figure 8 : Physiologie de la douleur [VII]

5- La peau et les dermatoses

En embryologie humaine, la période embryonnaire couvre les 60 premiers jours du développement calculés à partir du moment présumé de la fécondation. La gastrulation, événement capital de la période embryonnaire, survient au cours de la 3^{ème} semaine, et permet l'individualisation de l'endoderme, du chordo-mésoderme (ou mésoblaste) et de l'ectoderme.

A la fin de la délimitation, l'embryon peut être comparé à un cylindre clos centré par l'endoderme et le mésoderme, et entouré par l'ectoderme. Il fait saillie dans la cavité amniotique et est relié au placenta par le cordon ombilical.

L'embryologie montre que la peau est issue dès la délimitation de l'embryon, à la 4^{ème} semaine du développement, l'ectoderme circonscrit complètement l'embryon et va se

transformer en épiderme au cours du développement tandis que les couches sous-jacentes (derme et hypoderme) se différencient à partir des éléments mésenchymateux provenant du mésoderme.

En résumé, l'organe peau résulte de la réunion de deux tissus d'origine embryologique différente : l'épiderme, qui provient de l'ectoderme, et le derme et l'hypoderme, qui proviennent du mésoderme.

Du milieu de la 3^{ème} à la fin de la 8^{ème} semaine, les feuilletts primitifs s'engagent dans des voies de différenciation spécifiques résumées dans le tableau III [38].

Tableau III : Principaux dérivés des feuilletts embryonnaires [38]

Ectoderme	Système nerveux central Système nerveux périphérique Epithélium sensoriel Hypophyse Epiderme, phanères Glandes mammaires Email des dents Médullo-surrénale
Mésoderme	Squelette (os, cartilage) Tissu conjonctif Muscles (striés, lisses) Système cardio-vasculaire et lymphatique, cellules sanguines Reins, voies urinaires hautes Appareil génital (gonades, voies génitales) Péricarde, plèvre, péritoine Rate Cortico-surrénale
Endoderme	Tube digestif (épithélium) Foie, pancréas Appareil respiratoire (épithélium) Oreille moyenne, trompe d'Eustache Thyroïde, parathyroïdes (parenchyme) Thymus, amygdales (parenchyme) Vessie, urètre (épithélium)

La peau est ainsi faite de trois couches, l'épiderme, le derme et l'hypoderme.

L'épiderme est fait de nombreuses couches de cellules épithéliales. Il n'est pas vascularisé, ses cellules sont approvisionnées par diffusion à partir du dense réseau vasculaire du derme.

A la différence de l'épiderme, le derme est une couche de tissu conjonctif qui contient de nombreuses fibres d'élastine et de collagène, ainsi que de nombreux vaisseaux et des terminaisons nerveuses spécialisées. Les récepteurs des terminaisons nerveuses des nerfs afférents venant du derme sont sensibles à la pression, à la douleur, à la température et à d'autres stimuli somatosensoriels. Les nerfs efférents contrôlent la vasomotricité de la circulation cutanée, la sécrétion des glandes exocrines cutanées et l'horripilation (érection des poils) [35, p.356].

Etant donné son étendue et son exposition, la peau représente une surface d'attaque importante pour les facteurs nocifs exogènes (vivants, inertes). Des facteurs androgènes peuvent en même temps atteindre la peau du fait de leurs relations et de leurs intrications (système vasculaire sanguin, système nerveux, métabolisme) [39].

La multitude et la complexité des réactions pathogéniques sont gouvernées par des schémas fonctionnels interconnectés qui régissent l'ensemble des composantes de la peau. Des interactions indirectes se font par le biais des cytokines et des médiateurs, qui sont sécrétés par des cellules cutanées activées vers l'espace intercellulaire dans le but de toucher les cellules cibles, et d'y effectuer une action.

Les médiateurs de l'inflammation (notamment les médiateurs lipidiques : leucotriènes, prostaglandines) induisent des processus inflammatoires dans lesquels sont aussi impliqués des neuropeptides, sécrétés par des terminaisons nerveuses libres au niveau de la peau.

Les cytokines (interleukine, interféron, facteurs de croissance) activent d'autres cellules cutanées qui d'une part deviennent prêtes à coopérer et d'autre part présentent des fonctions directes d'effecteurs. De cette manière, elles induisent des inflammations non spécifiques et des inflammations immunologiques spécifiques.

La symptomatologie très variée des maladies cutanées peut être marquée par des symptômes épidermiques (kératose, vésicule, bulle et desquamation), des symptômes dermiques (le plus souvent des symptômes inflammatoires, cicatrices), mais plus fréquemment par des associations de symptômes de types variés [39, p.41-42].

La figure 9 représente la peau

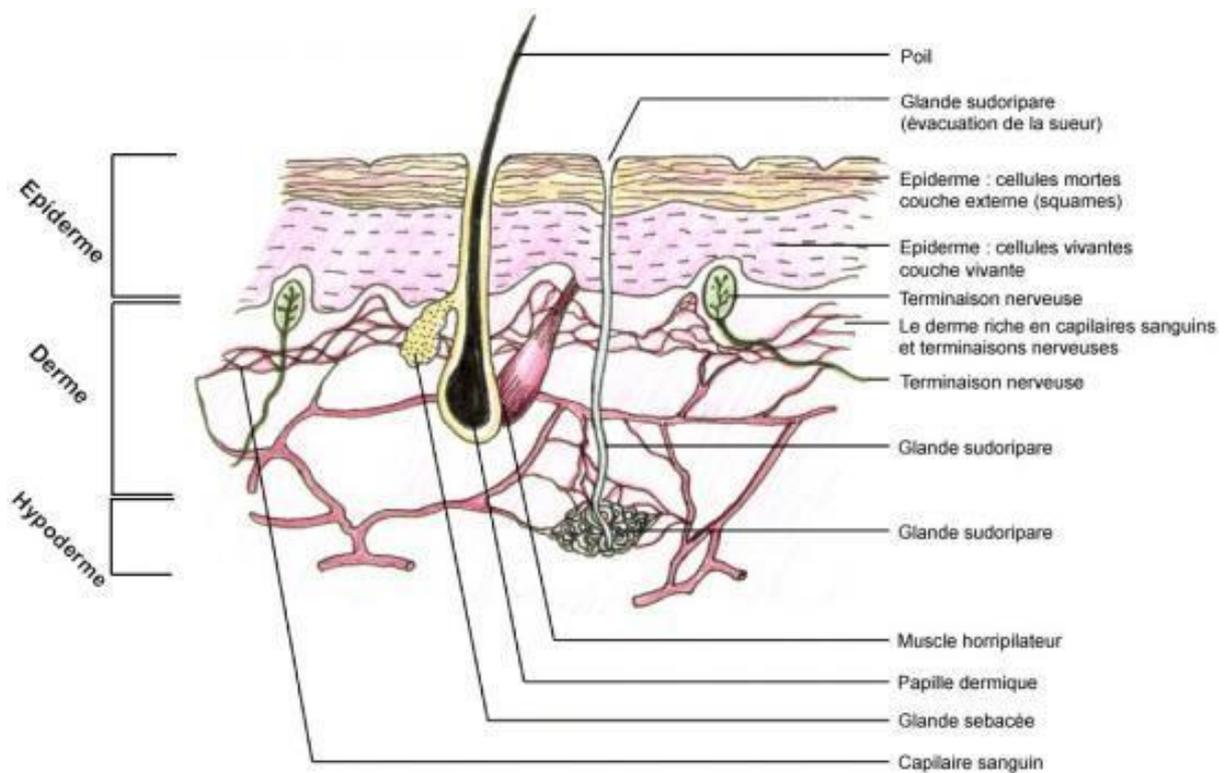


Figure 9 : La peau [VIII]

3^{ème} Partie : Les souches d'origine animale [40]

I- Animaux entiers

1- Animaux aquatiques

a) *Asterias rubens*

❖ Origine et description

C'est une espèce commune d'étoile de mer retrouvée principalement sur la côte est de l'Atlantique. Elle a pour caractéristique un squelette dorsal réticulé pourvu de piquants.

La teinture mère est préparée à partir de l'animal entier vivant et contient des pigments caroténoïdes ; des stérols ; des saponosides ; des dérivés azotés ; ainsi que de nombreux oligo-éléments tels que le zinc, le cuivre, le nickel et le cadmium.

Sa toxicité dans la vie courante est faible cependant sur des animaux de laboratoires, l'extrait de l'étoile de mer montre une action neurotoxique et sa sécrétion peut provoquer un rash prurigineux de contact.

❖ Indications principales

Gynécologie :

- Bouffées de chaleur accompagnées de mastodynie (douleur mammaire) et/ou d'hypertension artérielle
- Mastodynies des syndromes prémenstruels

Cardiologie :

- Céphalées congestives des hypertensions artérielles, principalement au moment de la ménopause

Dermatologie :

- Dermatoses vésiculeuses

b) *Corallium rubrum*

❖ Origine et description

Le corail rouge est un animal des mers chaudes ayant un squelette calcaire. Il est pratiquement insoluble dans l'eau et l'alcool.



Figure 10 : Etoile de mer [IX]



Figure 11 : Corail rouge [X]

La souche est particulièrement riche en éléments minéraux tels que carbonate de calcium, carbonate de magnésium, etc....

Pas d'intoxication accidentelle chez l'homme même si son action s'exerce principalement sur la sphère respiratoire.

❖ Indications principales

Oto-rhino-laryngologie :

- Toux spasmodiques, explosives, provoquées ou aggravées par le froid

Infectiologie :

- Infections des voies aériennes, en particulier infections dues au virus respiratoire syncytial
- Coqueluche avec suffocation avant la quinte et épuisement après la quinte

2- Araignées

a) *Aranea diadema*

❖ Origine et description

L'araignée à diadème ou encore araignée à croix papale est très commune en France et dans toute l'Europe. Elle a un corps ovoïde avec un abdomen bossué et divisé par une ligne longitudinale dorsale médiane. Elle est composée de points blancs et jaunes, et traversée de trois lignes transversales semblables.



Figure 12 : Araignée à diadème [XI]

La teinture mère est préparée par macération de l'araignée entière préalablement écrasée et triturée dans un mortier avec de l'alcool à 65%. Elle contient de l'arachnolysine qui est une hémolysine ; de l'épeiralysine qui est une hémotoxine ; du venin neurotoxique contenant de l'aranine et de la hyaluronidase qui sont actives sur la perméabilité vasculaire ; ainsi que des dérivés azotés tels que la guanidine et des aminoacides (tyrosine, leucine).

❖ Indications principales

Neurologie :

- Paresthésies nocturnes des avant-bras avec impression de gonflement et d'engourdissement, survenant surtout après la cinquantaine
- Névralgies périodiques revenant à la même heure

Infectiologie :

- Syndromes fébriles intermittents pseudo-palustres caractérisés par le retour à la même heure des accès fébriles mais sans sueurs, une impression de lourdeur et de gonflement des membres et une aggravation des frissons par le froid

Stomatologie :

- Odontalgies (douleurs dentaires) nocturnes

b) Latrodectus mactans

❖ Origine et description

La veuve noire ou malmignatte est un arachnide réticèle retrouvé aux Etats-Unis et en Europe. Cette araignée nocive, de petite taille, est armée de chélicères qui lui servent à saisir sa proie et à inoculer son venin. Elle présente sur sa face ventrale un dessin en forme de sablier.



Figure 13 : Veuve noire [XII]

On la trouve dans les prairies, dans les champs de céréales et au bord des chemins où elle tisse une toile irrégulière dans les buissons. De comportement sédentaire, elle est peu agressive et les accidents d'envenimation concernent surtout les travailleurs agricoles au moment des moissons.

Le venin est limpide, soluble dans l'eau et les solutions alcalines. Il contient des enzymes à activité pro-inflammatoire telles que la hyaluronidase non pathogène, la protéase cytotoxique et la glyco-génase ; des neuromédiateurs tels que la sérotonine et le GABA (acide gamma-aminobutyrique) ; des lipoprotéines et de nombreux acides aminés.

La souche est constituée par la femelle entière vivante.

Le tableau de l'envenimation réalise ce que l'on dénomme « latrodectisme », ensemble de signes cliniques reflétant essentiellement la neurotoxicité du venin (angoisse, hallucinations, contractures musculaires, polypnée, myosis).

❖ Indication principale

Cardiologie :

- Infarctus myocardique

c) *Mygale lasiodora*

❖ Origine et description

La mygale de Cuba ou araignée noire de Cuba vit sur les arbres fruitiers.

La teinture mère est préparée à partir de l'animal entier.

Le venin a une action élective sur le système nerveux, où il provoque des spasmes choréiformes.



Figure 14: Mygale de cuba [XIII]

❖ Indication principale

Neurologie :

- Tics des muscles de la face, des paupières et du cou, avec inclinaison de la tête à droite

d) *Tarentula cubensis*

❖ Origine et description

La mygale de Cuba est une grosse araignée velue.

La teinture mère est préparée à partir de l'animal entier.

Sa toxicité est due à l'envenimation suite à la morsure de l'araignée. Elle est caractérisée par une inflammation aiguë de la peau, une couleur pourpre ou bleuâtre des régions enflammées, des douleurs piquantes ou brûlantes ainsi qu'une atteinte de l'état général avec alternance de prostration et d'agitation.



Figure 15 : *Tarentula cubensis* [XIV]

❖ Indications principales

Infectiologie :

- Furoncles, anthrax, panaris et phlegmons
- Piqûres d'insectes avec douleur vive, induration et cyanose locales

e) *Tarentula hispana*

❖ Origine et description

La tarentule d'Espagne ou Lycose est une araignée bien connue dans les pays du bassin méditerranéen.



Figure 16 : Tarentule d'Espagne [XV]

C'est une grosse araignée de couleur grise, à rayures noires et blanches, armée de chélicères qui lui servent à injecter le venin dans ses proies.

La teinture mère est préparée par broiement de l'araignée entière dans un mortier avec de l'alcool à 90% puis macération prolongée du broyat pendant 15 jours.

Le venin est incolore et contient des lipides, des enzymes protéolytiques, des kinines analogues à la bradykinine ainsi que des amines vasomotrices (histamine et sérotonine).

Chez l'animal de laboratoire, une toxicité est retrouvée. Elle est purement locale et se manifeste par un œdème et un érythème.

Chez l'homme, cette toxicité se manifeste par une réponse locale discrète, érythémato-œdémateuse, sous la forme d'une papule prurigineuse, légèrement douloureuse.

❖ Indications principales

Troubles du comportement :

- Instabilité psychomotrice chez les enfants au caractère instable, en situation d'échec scolaire du fait de la labilité de leur attention, de leur indiscipline et de leurs troubles de mémorisation
- Troubles du sommeil à type de cauchemars et de terreurs nocturnes

f) *Theridion curassavicum*

❖ Origine et description

L'araignée orange de Curaçao est de couleur noirâtre, velue, tachetée de blanc sur le dos et de jaune sur le ventre. On la retrouve sur les arbres fruitiers, notamment les orangers et les bananiers, dans les Petites Antilles.



Figure 17 : *Theridion curassavicum* [XVI]

La teinture mère est préparée à partir de l'animal entier.

❖ Indications principales

Neurologie :

- Hyperesthésies sensorielles auditives, hyperacousies douloureuses
- Syndromes méniérisiformes
- Cinépathie (mal des transports) avec syndrome vertigineux aggravé en fermant les yeux

3- Insectes

a) *Apis mellifica*

❖ Origine et description

L'abeille est un insecte piqueur de l'ordre des Hyménoptères. Insecte au corps velu et trapu avec un abdomen volumineux marqué de rayures brunes et noires. Elle possède six pattes et quatre ailes.



Figure 18 : Abeille [XVII]

Chez la femelle, l'extrémité de l'abdomen porte un dard qui permet l'injection du venin et reste fiché dans la peau après injection.

La teinture mère est préparée par macération dans l'alcool d'abeilles ouvrières vivantes entières. Celle-ci contient les composants du venin d'abeille qui sont des enzymes telles que la phospholipase A2 et la hyaluronidase ; des peptides tels que la mellitine et l'apamine ; de l'histamine, de la dopamine, de la noradrénaline et de la sérotonine ; des acides aminés libres tels que l'alanine, l'arginine et la cystine ; de l'acétylcholine ; des lipides ; des oses tels que le glucose et le fructose ; ainsi que des composants volatils tels que l'acétate d'iso-amyle.

Elle contient également les composants de l'animal entier qui sont de la dopamine, de l'adrénaline et de la noradrénaline ; du carotène ; ainsi que du potassium en quantité importante.

❖ Indications principales

Dermatologie :

- Tous les œdèmes d'origine allergique ou inflammatoire
- Urticaires

Oto-rhino-laryngologie :

- Rhinites œdémateuses
- Pharyngites et angines non streptococciques avec œdème de la luette qui pend comme un petit sac rempli d'eau

Ophtalmologie :

- Conjonctivites, chémosis (œdème de la conjonctive)

Rhumatologie :

- Hydarthroses (épanchement au niveau articulaire) post-traumatiques et arthrites inflammatoires aiguës avec œdème rose rouge

Infectiologie :

- Tous les syndromes fébriles avec ou sans signes de localisation
- Zonas, oreillons
- Pleurésies et péricardites d'origine virale

- Syndromes méningés et méningites lymphocytaires

Uro-néphrologie :

- Cystites interstitielles avec oligurie
- Néphrites d'origine immuno-allergique avec oligurie, protéinurie, œdème sans soif

Gynécologie :

- Douleurs de la montée laiteuse
- Douleurs des kystes ovariens
- Ovarites

Traitement de la douleur :

- Céphalées ou migraines vasomotrices

b) Blatta orientalis

❖ Origine et description

Le cafard est un insecte coureur de mœurs nocturnes, on le trouve principalement dans les dépôts et les cuisines.

La teinture mère est préparée à partir de l'animal entier vivant et contient principalement de la périplanétine qui est un benzoylglucose ; des hydrocarbures dérivés de l'heptacosane dans la cuticule ; un glucoside de l'acide protocatéchique ; des urates à haute teneur en potassium mais pauvre en sodium ; ainsi que de nombreux aminoacides libres dans l'hémolymphe.



Figure 19 : Cafard [XVIII]

❖ Indications principales

Pneumologie :

- Asthme avec expectoration difficile
- Bronchiolites
- Bronchites chroniques avec ou sans asthme

c) Cantharis vesicatoria

❖ Origine et description

La cantharide ou mouche espagnole est un insecte vésicant d'un vert métallique à reflets mordorés retrouvé principalement en Europe méridionale.



Figure 20 : Cantharide [XIX]

La teinture mère est préparée à partir de l'animal entier desséché et contient principalement de la cantharidine ; de l'acide urique et de l'acide acétique ; de la choline et de l'acétylcholine ; des lipides et du cholestérol ; ainsi que des phosphates de calcium et de magnésium.

❖ Indications principales

Urologie :

- Cystites aiguës
- Aftoses génitales s'accompagnant d'ulcérations douloureuses, brûlantes des muqueuses
- Oligurie des brûlés

Dermatologie :

- Brûlures du deuxième degré
- Herpès

Oto-rhino-laryngologie :

- Laryngites avec enrouement, sensation de plaie à vif ou de brûlure ou de spasme aggravée par la palpation du cou
- Angines ulcéronécrotiques non streptococciques accompagnées de spasmes pharyngés et de sensation de brûlure intense

Gastro-entérologie :

- Aftoses buccales avec sensation de brûlure intense
- Gastrites avec pyrosis brûlant, hydrophobie malgré une soif ardente
- Entérocolites et rectosigmoïdites

Ophtalmologie :

- Kératoconjunctivite aiguë

d) Coccus cacti

❖ Origine et description

La cochenille est un petit insecte originaire du Mexique retrouvé en particulier sur les cactacées.

La préparation homéopathique s'effectue avec l'insecte femelle séché, récolté après la fécondation et avant le développement des œufs.



Figure 21 : Cochenille [XX]

La teinture mère est un liquide rouge et contient de l'acide carminique ; ainsi que des acides gras et des graisses telles que la myristine.

❖ Indications principales

Pneumologie :

- Toux spasmodique avec des quintes caractéristiques en fin de soirée et le matin au réveil
- Coqueluche

e) *Formica rufa*

❖ Origine et description

La fourmi rouge est un petit insecte à tête volumineuse et abdomen renflé. On la retrouve partout dans le monde et principalement dans les bois de conifères.

La teinture mère est préparée à partir de l'insecte entier et contient principalement de l'acide formique ; mais également des terpènes ; de l'iridomyrmécine qui est une substance à activité bactéricide et insecticide ; ainsi que des aminoacides et de l'ammoniac.



Figure 22 : Fourmi rouge [XXI]

❖ Indications principales

Urologie :

- Cystites chroniques ou récidivantes

Rhumatologie :

- Arthralgies erratiques des hyperuricémiques

Les tableaux IV à VI récapitulent les indications des animaux entiers.

Tableau IV : Tableau récapitulatif des indications de certains animaux aquatiques

	<i>Asterias rubens</i>	<i>Corallium rubrum</i>
Système nerveux	X	X
Bouffées de chaleur/Syndromes prémenstruels/Ménopause	X	
Céphalées	X	
Dermatoses	X	
Toux/Infections des voies aériennes		X

Tableau V : Tableau récapitulatif des indications des différentes araignées

	<i>Aranea diadema</i>	<i>Latrodectus mactans</i>	<i>Mygale lasiodora</i>	<i>Tarentula cubensis</i>	<i>Tarentula hispana</i>	<i>Theridion curassavicum</i>
Système nerveux	X		X	X	X	X
Paresthésie/ Hyperesthésie	X					X
Douleurs	X					
Fièvre	X					
Tics			X			
Furoncle				X		
Trouble du comportement					X	
Vertiges						X
Infarctus du myocarde		X				

Tableau VI : Tableau récapitulatif des indications des divers insectes

	<i>Apis mellifica</i>	<i>Blatta orientalis</i>	<i>Cantharis vesicatoria</i>	<i>Coccus cacti</i>	<i>Formica rufa</i>
Système nerveux	X	X	X	X	X
Dermatoses	X		X		
Inflammation	X		X		X
Fièvre/Brûlure	X		X		
Douleurs/Céphalées	X				X
Dyspnée/Asthme/ Toux		X		X	

II- Sécrétions et autres parties utilisées

1- Les venins de serpents

a) *Bothrops lanceolatus*

❖ Origine et description

Le *Bothrops* fer de lance est une espèce brésilienne. La souche est constituée par le venin lyophilisé et contient des enzymes telles que la hyaluronidase, la phospholipase A2 et des protéases à activité procoagulante.



Figure 23 : *Bothrops lanceolatus* [XXII]

❖ Indications principales

Cardiologie-Angiologie :

- Thromboses : relais des anticoagulants des phlébites, coronarites, infarctus du myocarde

- Suites de thromboses cérébrales, hémiparésie droite avec aphasie
- Hémorragies veineuses hypocoagulables

b) *Crotalus horridus*

❖ Origine et description

Le crotale des bois se rencontre dans les endroits rocheux de l'Amérique du Nord et de l'Amérique Centrale où il vit dans les brousses touffues.

Il peut mesurer jusqu'à 2 mètres et porte à l'extrémité de sa queue brune un organe constitué d'une série d'écaillés volumineuses, coniques, formant des grelots mobiles.



Figure 24 : Crotale des bois [XXIII]

La souche est constituée par le venin lyophilisé et contient de la crotoxine qui est une toxine à forte activité neurotoxique ; des enzymes inhibitrices de la coagulation ; une enzyme thrombine-like ; une sérine protéase qui est un puissant activateur plaquettaire ; ainsi que du zinc en teneur élevée.

❖ Indications principales

Oto-rhino-laryngologie :

- Epistaxis persistante

Gynécologie :

- Hémorragies utérines

Infectiologie :

- Formes hémorragiques des maladies infectieuses (dengue, fièvre jaune, leptospirose ictéro-hémorragique)

c) *Lachesis mutus*

❖ Origine et description

Serpent jaunâtre ou rosé sur sa face dorsale. Il se rencontre dans les forêts vierges surtout celles bordant les grands fleuves d'Amérique Centrale ou d'Amérique du Sud. Il se déplace silencieusement et possède une fossette sensible aux infrarouges.



Figure 25 : *Lachesis mutus* [XXIV]

La teinture mère est composée du venin et contient des éléments minéraux tels que le sodium, le potassium, le zinc et le calcium ; des enzymes protéolytiques telles que la phospholipase

A2, la clotase, l'enzyme à activité thrombine-like ; de la bradykinine ; ainsi que de l'acétylcholine.

❖ Indications principales

Gynécologie :

- Syndromes prémenstruels
- Dysménorrhées, oligoménorrhées, spanioménorrhées (espacement des cycles), aménorrhées secondaires
- Ménopause

Infectiologie :

- Etats infectieux et suppurations aiguës

Proctologie :

- Hémorroïdes pourpres, très douloureuses

Oto-rhino-laryngologie :

- Rhinites allergiques périodiques ou apériodiques évoluant en alternance ou en concomitance avec d'autres pathologies qui diminuent d'intensité ou disparaissent pendant les phases de rhinorrhée
- Rhinites allergiques débutant à la ménopause
- Sinusites caractérisées par la survenue de douleurs à l'arrêt de la rhinorrhée
- Otites moyennes aiguës
- Angines non streptococciques évoluant de gauche à droite ou se localisant à gauche

Trouble du comportement :

- Modifications de l'humeur et du comportement
- Crises de jalousie chez le jeune enfant
- Ethylisme

Dermatologie :

- Acnés rosacées
- Eczémas caractérisés par un érythème hypersensible au toucher avec intolérance au contact des vêtements

- Ulcères variqueux dont les lésions livides, hypersensibles au toucher et à bords bleuâtres, saignent facilement

Pneumologie :

- Asthme

Endocrinologie :

- Dysthyroïdies

Autres indications :

- Insolations
- Céphalées et migraines soulagées par une épistaxis

d) *Naja tripudians*

❖ Origine et description

Le serpent à lunette, encore appelé « cobra indien », est un reptile extrêmement venimeux.

Il se rencontre dans le Sud-Est asiatique et aux Philippines.

La souche est constituée par le venin et contient des toxines à activité curaromimétique ; des toxines de membrane à activité cytolytique ; une cardiotoxine ; des enzymes telles que la phospholipase A2 et l'acétylcholinestérase ; des nucléotides ; ainsi que des oligo-éléments tels que le zinc, le fer et le cuivre.



Figure 26 : Cobra indien [XXV]

❖ Indications principales

Cardiologie :

- Dyspnées d'effort chez les sujets âgés
- Valvulopathies

e) *Vipera redi*

❖ Origine et description

La vipère aspic est une espèce commune en Europe méridionale avec une tête très triangulaire.

La partie utilisée est le venin. Celui-ci contient des éléments minéraux ; des glucides, des lipides, des amines (sérotonine) ; des enzymes telles que la phospholipase, des enzymes procoagulantes, des hyaluronidases, des phosphoestérases oxydoréductrices ; ainsi qu'une toxine hémolytique et coagulante.



Figure 27 : Vipère aspic [XXVI]

❖ Indications principales

Phlébologie :

- Phlébites des veines superficielles
- Symptômes en rapport avec l'insuffisance veinolympatique (varices, varicosités, jambes lourdes, insuffisance veinolympatique de la grossesse)
- Purpuras, ecchymoses, pétéchies

2- Sécrétions provenant d'autres animaux

a) *Murex purpurea*

❖ Origine et description

Ce sont des mollusques gastéropodes vivant près des côtes de la Méditerranée. Ils sont plus communément appelés « escargot de mer ».

La souche est constituée par le pourpre antique qui est une matière colorante extraite des mollusques. Elle est obtenue en prenant le petit sac situé sous la coquille dont on extrait un exsudat blanchâtre d'aspect visqueux qui devient, au contact de l'air, une poudre rouge.



Figure 28 : *Murex purpurea* [XXVII]

A l'état sec, cette souche se présente sous la forme de petits grains violacés, brillants et polygonaux. Elle contient du 6,6 dibromo-indigo qui est une matière colorante ; de la sérotonine ; de la murexine à activité nicotinique et curariforme ; ainsi que des métaux tels que le cuivre, le zinc et le cadmium.

Aucune toxicité connue pour l'organisme même si une action sur l'appareil génital féminin peut être retrouvée.

❖ Indications principales

Gynécologie :

- Syndromes prémenstruels avec phénomènes dépressifs, gonflement mammaire douloureux, congestion pelvienne ne diminuant pas la libido
- Dysménorrhées avec cycles courts et ménométrorragies (saignements de l'utérus)

b) *Ambra grisea*

❖ Origine et description

L'ambre gris est une concrétion provenant des voies digestives du cachalot. Après avoir flotté dans les mers chaudes, les concrétions forment un bloc sphérique gris et poreux.



Figure 29 : Ambre gris [XXVIII]

La teinture mère est préparée à partir des concrétions séchées et contient de l'ambréine ; de l'épicoprosterol ; de l'acide benzoïque ; ainsi que des traces de cholestérol et de dihydrocholestérol.

❖ Indications principales

Troubles du comportement :

- Insomnies par excitation et hyperémotivité, le sommeil disparaît quand on se couche
- Trac
- Troubles neurovégétatifs divers tels qu'une toux spasmodique, des bronchospasmes à composante émotionnelle, un météorisme et de l'aérophagie

Cardiologie :

- Palpitations émotionnelles

Gynécologie :

- Syndromes intermenstruels avec ovulation hémorragique
- Métrorragies fonctionnelles au moindre effort

c) *Lac caninum*

❖ Origine et description

C'est du lait de chienne recueilli environ 15 jours après la mise bas.

La dilution est effectuée aussitôt après le prélèvement.



Figure 30 : Lait de chienne [XXIX]

❖ Indications principales

Gynécologie :

- Syndromes prémenstruels avec mastodynie et/ou aggravation récurrente d'une acné préexistante
- Sevrage de l'allaitement maternel

Trouble du comportement :

- Troubles du sommeil avec hallucinations

d) Mephitis putorius

❖ Origine et description

La souche utilisée est le putois d'Europe ou plus particulièrement la sécrétion des glandes anales du putois. En effet, lorsqu'il se sent menacé, ce mammifère carnassier produit cette sécrétion à plusieurs mètres. Celle-ci se présente sous forme de gouttelettes malodorantes et irritantes.

La souche contient un mélange de dérivés riches en soufre.

❖ Indications principales

Pneumologie :

- Toux similaire à la coqueluche avec des quintes suffocantes régulières
- Spasmes bronchiques avec toux quinteuse asphyxiantes pouvant s'accompagner d'une grande agitation nerveuse

Troubles du comportement :

- Spasmes laryngés tels que formes mineures du spasme du sanglot, fausses routes alimentaires à répétition sans support anatomopathologique

e) Moschus

❖ Origine et description

C'est le chevrotain porte-musc ou plus particulièrement la sécrétion de la glande à musc qui est une bourse tégumentaire située entre l'ombilic et les organes génitaux des mâles.



Figure 32 : Chevrotain porte-musc [XXXI]

Le chevrotain se retrouve dans les régions montagneuses de l'Asie centrale et orientale.

Le musc est semi-liquide à l'état frais, de couleur roux brunâtre et d'odeur forte. En séchant, il durcit, forme des grains et devient onctueux au toucher.

La teinture mère est préparée à partir de la sécrétion séchée de la glande prépucciale du chevrotain mâle. Elle contient de la muscone qui est une cétone cyclique ; des stéroïdes tels que le cholestérol et ses esters ; des dérivés paraffiniques ; des triglycérides et des acides

gras ; des alcaloïdes tels que la muscopyridine et l'hydromuscopyridine ; ainsi que des peptides.

❖ Indication principale

Troubles du comportement :

- Troubles fonctionnels spasmodiques avec tendance lipothymique (malaise sans perte de connaissance) et/ou connotation sexuelle sous-jacente

f) *Sepia officinalis*

❖ Origine et description

L'encre de seiche est prélevée sur un mollusque marin de la classe des Céphalopodes qui est la seiche. Elle se présente sous la forme d'un liquide brun-noirâtre, épais, brusquement excrété par l'animal pour se cacher. Ce liquide est de saveur légèrement salée et est miscible à l'eau lorsqu'il est à l'état frais. Il contient des acides aminés tels que la tyrosine et la DOPA ; de la taurine ; de la sépiamélanine qui est un pigment noir copolymère de l'indole-5,6-quinone et de la 2-carboxyindole-5,6-quinone ; de nombreux oligo-éléments tels que le magnésium, le cuivre et le silicium et des sels minéraux ; ainsi que des enzymes tels que la tyrosine intervenant dans le métabolisme de la noradrénaline.



Figure 33 : Seiche [XXXII]

❖ Indications principales

Gastro-entérologie :

- Dyspepsies associées à une ptose gastrique et à une hypochlorhydrie
- Dyskinésies biliaires avec ou sans lithiase se traduisant par une douleur de l'hypocondre droit, soulagée par le décubitus latéral droit, correspondant à une hypokinésie vésiculaire
- Colopathies avec constipation ou exonérations rectales insuffisantes avec sensation de plénitude rectale, voire prolapsus
- Prolapsus hémorroïdaires entraînant un suintement anal et une proctalgie améliorée par la marche
- Migraines particulièrement gauches chez les personnes ayant des symptômes digestifs, génitaux, comportementaux et/ou typologiques du médicament

Gynécologie-obstétrique :

- Infections répétitives du tractus génital avec leucorrhée chronique irritante
- Mycoses vaginales
- Sensation de pesanteur utérine associée ou non à un prolapsus utérin obligeant à croiser les jambes en position assise

- Dysménorrhées associées à une ou plusieurs des pathologies précédentes qui finissent par engendrer une baisse de la libido
- Ménopause avec les troubles vasomoteurs ayant les caractéristiques du médicament
- Nausées des premiers mois de la grossesse particulièrement chez les femmes présentant un « masque de grossesse » typique ou un brunissement caractéristique de la ligne blanche
- Tendance à l'avortement spontané des premiers mois de la grossesse ou à l'accouchement prématuré chez des femmes ayant le type sensible du médicament en général

Urologie :

- Infections urinaires récidivantes sans anomalie de l'arbre urinaire justifiant un geste chirurgical

Pneumologie :

- Traitement de fond de l'asthme
- Bronchites chroniques avec expectoration jaune verdâtre, chez des individus présentant le type sensible du médicament

Dermatologie :

- Eczémas atopiques
- Eczémas mycosiques, mycoses cutanées
- Eczémas de contact
- Herpès cataménial, labial ou génital
- Acnés, en particulier acnés à la localisation péri-buccale et variant d'intensité avec le déroulement du cycle menstruel
- Psoriasis fissuraires, saignant, peu ou pas douloureux
- Chloasma (masque de grossesse)

Troubles du comportement :

- Asthénie générale avec hypotension artérielle chez le type sensible
- Etats dépressifs réactionnels à des situations anxiogènes ou secondaires au post-partum, caractérisés par un repli sur soi, une indifférence affective apparente vis-à-vis de l'entourage

g) Bufo

❖ Origine et description

Le crapaud commun est présent en Europe, dans le nord-ouest de l'Afrique et dans le nord de l'Asie. Il possède une peau verruqueuse qui permet de le différencier de la grenouille.



Figure 34 : Crapaud commun [XXXIII]

La teinture mère est constituée par un lyophilisat de la sécrétion glandulaire cutanée qui contient le venin et le produit des glandes à mucilage de

celui-ci. Elle contient des composés organiques tels que la bufoténine, la bufotaline, l'adrénaline et la noradrénaline ; des substances à activité cardiotonique telles que des dérivés de la bufadiénolide et de la cardénolide ; de l'acide ascorbique ; du glutathion ; des stéroïdes ; ainsi que du mucilage.

La toxicité de ce venin est due à la présence de bufoténine et bufotaline.

❖ Indication principale

Infectiologie :

- Lymphangites

3- Autres parties utilisées

a) *Carbo animalis*

❖ Origine et description

C'est du charbon animal purifié qui se présente sous la forme d'une poudre noire d'aspect velouté, inodore, pratiquement insoluble dans l'eau et l'alcool. Il est préparé à partir d'os de poulets.



Figure 35 : Charbon animal [XXXIV]

❖ Indication principale

Dermatologie :

- Acnés rosacées

b) *Poumon histamine*

❖ Origine et description

Cette souche est préparée à partir du poumon de cobaye sacrifié au cours d'un choc anaphylactique à l'ovalbumine après sensibilisation préalable.

Elle contient de très nombreux médiateurs de l'allergie et de l'inflammation tels que l'histamine et des leucotriènes qui contribuent à amplifier la réaction biologique déclenchée par l'allergène.

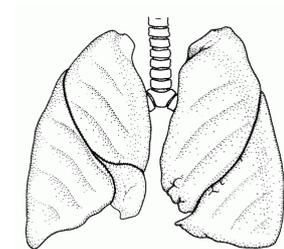


Figure 36 : Poumons [XXXV]

❖ Indications principales

Allergologie :

- Allergies des voies respiratoires telles que l'asthme ou la rhinite allergique

- Allergies cutanées
- Œdèmes de Quincke

Les tableaux VII à IX répertorient les indications des sécrétions et autres parties utilisées en homéopathie.

Tableau VII : Tableau récapitulatif des indications des différents venins de serpents

	<i>Bothrops lanceolatus</i>	<i>Crotalus horridus</i>	<i>Lachesis mutus</i>	<i>Naja tripudians</i>	<i>Vipera redi</i>
Système nerveux			X	X	X
Céphalées/			X		
Insolation			X		
Dysthyroïdie			X		
Asthme/Toux/			X	X	
Dyspnée					
Trouble du			X		
comportement					
Inflammation			X		
Infection			X		
Syndrome			X		
préménstruel/					
Dysménorrhée/					
Ménopause					
Dermatoses					X
Système veineux	X	X			X
Thrombose/	X				X
Phlébite					
Hémorragie	X	X			

Tableau VIII : Tableau récapitulatif des indications des autres sécrétions animales

	<i>Murex purpurea</i>	<i>Ambra grisea</i>	<i>Lac caninum</i>	<i>Mephitis putorius</i>	<i>Moschus</i>	<i>Sepia officinalis</i>	<i>Bufo</i>
Système nerveux	X	X	X	X	X	X	X
Syndrome	X	X	X			X	
préménstruel/							
Dysménorrhée/							
Ménopause		X		X	X	X	
Trouble du							
comportement				X		X	
Asthme/Toux						X	
Céphalées						X	
Infection						X	
Dermatoses						X	
Inflammation							X
Allaitement			X				

Tableau IX : Tableau récapitulatif des indications des autres parties utilisées

	<i>Carbo animalis</i>	<i>Poumon histamine</i>
Système nerveux	X	X
Asthme/Allergie	X	
Dermatoses		X

Conclusion

L'homéopathie est une thérapeutique basée sur la loi de similitude « simili similibus curantur », décrite depuis l'origine de la médecine dans le Corpus Hippocratique.

Les médicaments homéopathiques sont préparés à partir de substances minérales, végétales ou animales, qui sont appelées « souches ».

Les souches d'origine animale sont peu nombreuses mais toutes les catégories y sont représentées : animaux aquatiques, araignées, serpents, insectes, sécrétions, organes.

De façon générale, les effets ciblent le système nerveux. Seulement quatre souches montrent des effets orientés vers le système de circulation sanguine.

En raison de la toxicité de certaines monographies animales, la réglementation des substances vénéneuses rentre en vigueur. Ainsi, pour l'ensemble des souches animales, les dilutions en-dessous de 4 CH sont inscrites sur la liste I des substances vénéneuses.

L'homéopathie reste une thérapeutique qui semble complexe, mais qui pourtant n'est pas compliquée. Elle nécessite de s'intéresser à la personne, et de rechercher l'analogie entre les symptômes de sa maladie et les substances. Cela nécessite de se familiariser avec les pathogénésies des souches homéopathiques.

Ce sont les succès cliniques obtenus avec cette thérapeutique qui entretiennent la motivation à la pratiquer, et explique qu'elle se développe malgré les nombreux débats qu'elle suscite quant à son mécanisme d'action.

Bibliographie

- [1] : Larousse médical 2016 :
<http://www.larousse.fr/encyclopedie/medical/hom%C3%A9opathie/13596> Consulté en Décembre 2016
- [2] : Conseil national de l'Ordre des médecins – Article 80 – Libellé des annuaires (article R.4127-80 du code de la santé publique) :
<https://www.conseil-national.medecin.fr/article/article-80-libelle-des-annuaires-304> Consulté en Janvier 2017
- [3] : Enquête nationale : Les Français et l'homéopathie – IPSOS – 2012 :
http://www.ipsos.fr/sites/default/files/attachments/presentation_conference_de_presse_boiron_14_0212_v2.pdf Consulté en Octobre 2016
- [4] : OMS – Rapport sur la santé dans le monde 2002 :
http://www.who.int/whr/2002/en/whr02_fr.pdf?ua=1 Consulté en Décembre 2016
- [5] : Laboratoire Boiron – Origine des matières premières – mise à jour en janvier 2017 :
<http://www.boiron.be/Boiron/Savoir-faire/Fabrication-des-medicaments/Origine-des-matieres-premieres.aspx> Consulté en Janvier 2017
- [6] : Ministère des affaires sociales et de la santé – Le circuit du médicament – Les médicaments homéopathiques :
<http://social-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/medicaments/le-circuit-du-medicament/article/les-medicaments-homeopathiques> Consulté en Octobre 2016
- [7] : A. Sarembaud et B. Poitevin : Abrégés Homéopathie Pratique et bases scientifiques, Edition Elsevier Masson, 2011
- [8] : P. Hecketsweiler : Histoire de la médecine, Edition Ellipses, 2010
- [9] : P. Cornillot : Encyclopédie des médecines naturelles – Homéopathie le traité, Edition Frison-Roche, 1995
- [10] : Recueil des publications du Dr. G. Demangeat – Historique de la loi de similitude :
<http://www.homeoint.org/books/dempubli/histoloi.htm> Consulté en Janvier 2017
- [11] : L. Braun : Ainsi parlait Paracelse, Editions Arfuyen, 2016
- [12] : D. Kahn : Le fixe et le volatil : chimie et alchimie de Paracelse à Lavoisier, CNRS Editions, 2016
- [13] : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales :
<http://www.cnrtl.fr/etymologie/hom%C3%A9opathie> Consulté en Décembre 2016
- [14] : *Primum non nocere* « d'abord ne pas nuire » :
<http://www.maieusthesie.com/nouveautes/article/primum-non-nocere.htm> Consulté en Janvier 2017

[15] : L'œuvre de S. Hahnemann : Etude de publications et de ses journaux de malades : par le Dr. B. Laborier « Essai sur un nouveau principe... » : critique des vertus curatives des remèdes :

<http://www.homeoint.org/site/laborier/principe.htm> Consulté en Janvier 2017

[16] : S. Hahnemann : Organon de l'art rationnel de guérir – traduit de l'allemand par O. Rabanes, Edition Boiron, 2007

[17] : Le petit Larousse, Edition 2011

[18] : A. Horvilleur, C-A Pigeot et F. Rérolle : Homéopathie connaissances et perspectives, Edition Elsevier Masson, 2012

[19] : Traité de matière médicale, ou de l'action pure du médicament homéopathique, par S. Hahnemann, 1834 :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k61491814.r> Consulté en Décembre 2016

[20] : Le service public de la diffusion du droit – Arrêté du 31 Juillet 1992 portant suspension de la fabrication, de la mise sur le marché et ordonnant le retrait des compléments alimentaires et produits destinés à l'alimentation infantile renfermant des tissus autres que musculaires d'origine bovine et ovine :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT00000177139&categorieLien=id>
Consulté en Janvier 2017

[21] : Le service public de la diffusion du droit – Loi n°94-43 du 18 Janvier 1994 relative à la santé publique et à la protection sociale :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000728979> Consulté en Janvier 2017

[22] : Document personnel envoyé par le laboratoire Boiron

[23] : Le service public de la diffusion du droit – Arrêté du 28 Octobre 1998 portant interdiction de la prescription, de l'importation, de la fabrication, de la préparation, de la distribution en gros, du conditionnement, de l'exploitation, de la mise sur le marché, de la publicité, de la délivrance au détail à titre gratuit ou onéreux et de l'utilisation des médicaments homéopathiques fabriqués à partir de souches homéopathiques d'origine humaine et de ces souches elles-mêmes :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000207740&categorieLien=id> Consulté en Janvier 2017

[24] : Pharmacopée française 11^{ème} édition – Liste des monographies pour préparations homéopathiques :

<http://ansm.sante.fr/Mediatheque/Publications/Pharmacopee-francaise-Preparations-homeopathiques-Francais> Consulté en Octobre 2016

[25] : Journal officiel du Sénat du 13 Mai 1999 – Interdiction de fabrication et de prescription de médicaments homéopathiques :

<https://www.senat.fr/questions/base/1999/qSEQ990516319.html> Consulté en Janvier 2017

[26] : B. Coustet : Sémiologie médicale : l'apprentissage pratique de l'examen clinique, Edition Estem Vuibert, 2008

- [27] : Collège national des enseignants de médecine interne groupe sémiologie : <http://www.snfmi.org/content/college-national-des-enseignants-de-medecine-interne-groupe-semiologie> Consulté en Janvier 2017
- [28] : B.M. Reilly : Physical examination in the care of medical inpatients : an observational study. Edition Lancet, 2003
- [29] : L. Paley et al. : Utility of clinical examination in the diagnosis of emergency department patients admitted to the department of medicine of an academic hospital. Arch Intern Med, 2011
- [30] : A. Verghese et al. : The bedside evaluation : ritual and reason. Ann Intern Med, 2011
- [31] : B.M. Reilly : Physical examination : bewitched, bothered and bewildered. Med J Aust, 2005
- [32] : O. Steichen et al. : Evaluation du savoir-faire en sémiologie clinique des étudiants en fin de deuxième cycle des études médicales. Rev Med Interne, 2015
- [33] : G.P. Schechtler et al. : Refocusing on history-taking skills during internal medicine training. Am J Med, 1996
- [34] : A. Horvilleur : Vademecum de la prescription en homéopathie, 2^{ème} Edition Masson, 2011
- [35] : L. Sherwood : Physiologie humaine, Edition De Boeck, 2008
- [36] : HAS : Haute Autorité de Santé : Intérêt des dosages hormonaux de FSH et LH chez les femmes à partir de 45 ans – Janvier 2005 : http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/Dosages_hormonaux_SH_LH.rap.pdf Consulté en Janvier 2017
- [37] : D. Richard et D. Orsal : Neurophysiologie – Organisation et fonctionnement du système nerveux, Edition Dunod, 2001
- [38] : M. Catala : Embryologie : développement précoce chez l'humain, 3^{ème} Edition Masson, 2011
- [39] : G. Rassner : Dermatologie – Manuel et atlas, Edition Maloine, 2006
- [40] : D. Demarque, J. Jouanny, B. Poitevin, Y. Saint-Jean : Pharmacologie et matière médicale homéopathique, Edition CEDH international, 2005

Références des figures

[I] : Principe de similitude : Guide de stage de pratique professionnelle en officine, 22^{ème} édition, 2015

[II] : Méthodes de dilution hahnemannienne et korsakovienne :
http://unt-ori2.crihan.fr/unsfp/2014_Lille_Bailleul_Homeopathie/co/Contenu_fabrication.html
Consulté en Octobre 2016

[III] : Mécanisme de la fièvre :
<http://image.slidesharecdn.com/rakotoarivonys3-130402161449-phpapp01/95/physiopathologie-et-diagnostic-de-laccs-palustre-simple-7-638.jpg?cb=1364919480> Consulté en Décembre 2016

[IV] : Centre respiratoire :
http://coproweb.free.fr/pagphy/physioan/figures/figch3/f3_56.gif Consulté en Janvier 2017

[V] : Activité hormonale ovarienne et utérine :
http://images.slideplayer.fr/5/1641700/slides/slide_3.jpg Consulté en Janvier 2017

[VI] : Sécrétion d'hormones thyroïdiennes :
<http://cercloduphagesolaire.free.fr/endocrino/thyroide.gif> Consulté en Janvier 2017

[VII] : Physiologie de la douleur :
<http://svt.ac-dijon.fr/schemassvt/IMG/nociceptif.gif> Consulté en Janvier 2017

[VIII] : La peau :
http://www.alyon.asso.fr/InfosTechniques/biomedical/medical/le_corps_humain/images/coupe_de_la_peau.gif Consulté en Janvier 2017

[IX] : Etoile de mer :
<http://previews.123rf.com/images/musat/musat1202/musat120200016/12590152-toile-de-mer-Asterias-rubens-isol-e-sur-fond-blanc-Banque-d'images.jpg> Consulté en Octobre 2016

[X] : Corail rouge :
http://www.noiretblancboutique.com/pub/Pierres_brutes/Corail_rouge.jpg Consulté en Octobre 2016

[XI] : Araignée à diadème :
<http://www.quelestcetanimal.com/wp-content/uploads/2010/12/DSC02415.jpg> Consulté en Octobre 2016

[XII] : Veuve noire :
http://www.astrium.com/images/contenu/fiches-situations/latrodectus_hesperus.jpg Consulté en Octobre 2016

[XIII] : Mygale de Cuba : <http://homeopathie-conseils.fr/img/plantes/304.jpg> Consulté en Octobre 2016

[XIV] : *Tarentula cubensis* :

http://www.antheahomeopathy.com/wp-content/uploads/TARENTULA_CUBENSIS.jpg

Consulté en Octobre 2016

[XV] : Tarentule d'Espagne :

http://img.20mn.fr/_pE--rE2TZinGg1BI9kT2g/648x415_tarentule.jpg Consulté en Octobre 2016

[XVI] : *Theridion curassavicum* :

<http://www.institutoarqueiro.com.br/figuras/ther.jpg> Consulté en Octobre 2016

[XVII] : Abeille :

http://www.informasalus.it/data/foto/c/cos-e-apis-mellifica_1877.jpg Consulté en Octobre 2016

[XXVIII] : Cafard :

http://www.exterminio.pt/tmp/idx_a099b23617531de6608d907833d37161_1024x768.jpg

Consulté en Octobre 2016

[XIX] : Cantharide :

http://www.homeo.su/apteca/foto/Cantharis_5_.jpg Consulté en Octobre 2016

[XX] : Cochenille :

http://www.antheahomeopathy.com/wp-content/uploads/coccus_cacti.jpg Consulté en Octobre 2016

[XXI] : Fourmi rouge :

<http://previews.123rf.com/images/antrey/antrey1402/antrey140200005/26083614-fourmi-rouge-Formica-rufa-sur-fond-blanc-Banque-d'images.jpg> Consulté en Octobre 2016

[XXII] : *Bothrops lanceolatus* :

<http://www.homeovision.org/files/bothl01.jpg> Consulté en Octobre 2016

[XXIII] : Crotale des bois :

<http://previews.123rf.com/images/isselee/isselee1205/isselee120500263/13583098-Timber-rattlesnake-Crotalus-horridus-atricaudatus-poisonous-white-background-Stock-Photo.jpg>

Consulté en Octobre 2016

[XXIV] : *Lachesis mutus* :

<http://www.leonardocrippa.it/blogsmile/wp-content/uploads/2015/01/lachesis.jpg> Consulté en Octobre 2016

[XXV] : Cobra indien :

http://www.dinosauria.com/serpents/cobra_indien_06.jpg Consulté en Octobre 2016

[XXVI] : Vipère aspic :

<http://www.serpentsdefrance.fr/images/ViperaAspis5b.jpg> Consulté en Octobre 2016

[XXVII] : *Murex purpurea* :

http://t0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcSE8QRzGG_RvbH24o4W3VyEEr_4WizfNB_fGzUz1_2WNhX2nWINb9u1n1iE Consulté en Octobre 2016

[XXVIII] : Ambre gris :

<http://davidherbalpharma.org/wp-content/uploads/2015/08/Ambering.jpg> Consulté en Octobre 2016

[XXIX] : Lait de chienne :

<http://homeopatiagranada.com/sites/default/files/Lac-Caninum.jpg> Consulté en Octobre 2016

[XXX] : Putois d'Europe :

<http://homeopathie-conseils.fr/img/plantes/149.jpg> Consulté en Octobre 2016

[XXXI] : Chevrotain porte-musc :

<http://www.manimalworld.net/medias/images/cerfportemusc.jpg> Consulté en Octobre 2016

[XXXII] : Seiche :

http://t2.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcTtb5Y_WLKKdVmM6t7digXvSn2tD3CTmJTibpmRYqKP1OxmrEuw9AKcfHo Consulté en Octobre 2016

[XXXIII] : Crapaud commun :

<https://saintesante.com/local/cache-vignettes/L275xH157/arton869-8fb69.jpg?1475816876>
Consulté en Octobre 2016

[XXXIV] : Charbon animal :

<http://homeopathie-conseils.fr/img/plantes/65.jpg> Consulté en Octobre 2016

[XXXV] : Poumons :

<http://static.intellego.fr/uploads/1/1/1/163/media/BIODIDAC/SCHEMA%20POUMONS%20ET%20TRACHEE%20HOMME%20HUMN028B.GIF> Consulté en Octobre 2016

SERMENT DE GALIEN



Je jure, en présence des maîtres de la faculté et de mes condisciples :

D'honorer ceux qui m'ont instruit dans les préceptes de mon art et de leur témoigner ma reconnaissance en restant fidèle à leur enseignement.

D'exercer, dans l'intérêt de la santé publique, ma profession avec conscience et de respecter non seulement la législation en vigueur, mais aussi les règles de l'honneur, de la probité et du désintéressement.

De ne jamais oublier ma responsabilité, mes devoirs envers le malade et sa dignité humaine, de respecter le secret professionnel.

En aucun cas, je ne consentirai à utiliser mes connaissances et mon état pour corrompre les mœurs et favoriser des actes criminels.

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses.

Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque.

Résumé de thèse

L'homéopathie est une médecine apparue au XVIIIème siècle, mais dont l'origine remonte à bien longtemps puisqu'Hippocrate énonce déjà le principe de similitude dans ses écrits (Corpus Hippocratique). Elle est fondée sur quatre principes fondamentaux (principe de similitude, d'infinitésimalité, d'individualisation et de globalité) afin de traiter le patient dans son ensemble. Le médicament homéopathique est préparé à partir de substances appelées « souches homéopathiques ».

Le travail de cette thèse est centré sur les souches animales qui sont peu nombreuses par rapport à l'ensemble des monographies existantes (incluant les origines minérales et végétales). Après une description des méthodes de préparation chaque monographie relate la pathogénésie et les indications thérapeutiques de chacune d'elles. La législation des souches animales classe toutes les teintures-mères et les dilutions homéopathiques inférieures à 4 CH au tableau I des substances vénéneuses.

Enfin, quelques rappels de physiologie conduisent à mettre en évidence que les effets de ces souches animales touchent principalement le système nerveux, à quelques exceptions près.

Mots clés : Loi de similitude – Infinitésimalité – Souche homéopathique animale – Système nerveux